



Notre supplément
AUTOUR DU MONDE
Avec la collaboration de

PROJECT SYNDICATE
AN ASSOCIATION OF NEWSPAPERS AROUND THE WORLD

P. 8

Le passé de la livre sterling et l'avenir du dollar
PAR BARRY EICHENGREEN

Professeur d'économie et de sciences politiques à l'université de Californie à Berkeley

Ne laissons pas les États compromettre le chiffrement des données

PAR JESSICA DICKINSON GOODMAN¹ ET EZEQUIEL PASSERON KITROSER²

1- Présidente du Conseil d'administration de l'antenne locale de l'Internet Society dans la baie de San Francisco

2- Professeur associé à l'Université de Barcelone



GHAZA L'eau comme arme de génocide

Lire l'article de Mohamed Mehdi page 2



NAPLES
L'Algérie et l'Italie veulent faire mieux P. 3



AGISSEMENTS HOSTILES DU GOUVERNEMENT DE TRANSITION AU MALI
L'Amenokal N'Ahaggar et Tamesna dénonce P. 2

EDUCATION NATIONALE Le CNAPESTE met fin au boycott de la remise des notes

Lire l'article de El-Houari Dilmi page 3

Ghaza L'eau comme arme de génocide

Samedi, 554^e jour de l'agression sioniste et 42^e jour de blocus humanitaire total, l'armée sioniste poursuit ses massacres contre la population civile de Ghaza.

Mohamed Mehdi

Le nombre de victimes de la barbarie israélienne s'est élevé à 50.933 martyrs et 116.045 blessés, a indiqué, hier, le ministère de la Santé de Ghaza dans son rapport statistique quotidien. Sont inclus dans ce bilan les 21 martyrs et 64 blessés enregistrés lors des précédentes 24 heures (vendredi).

Le document note que depuis la reprise des bombardements, le 18 mars dernier, les bombardements israéliens sur Ghaza ont fait 1.563 martyrs et 4.004 blessés.

Dans une déclaration à Al Ja'zeera, le directeur des hôpitaux de campagne au ministère de la Santé à Ghaza, Marwan Al-Hams, a affirmé que les bombardements continus de l'armée israélienne font «environ 50 morts et 200 blessés chaque jour», expliquant que le secteur est largement dépassé en raison de l'intensité des attaques faisant, de plus en plus, de victimes et du blocage des aides médicales depuis plus près d'un mois et demi.

«Nous avons perdu 99% de nos services de cathétérisme cardiaque et de chirurgie cardiaque. Le stock de carburant des établissements de santé de Ghaza ne suffit que pour 15 jours», a-t-il ajouté.

Les dernières statistiques du Bureau des médias du gouvernement de Ghaza font apparaître que l'entité génocidaire d'Israël «a détruit 34 des 38 hôpitaux de l'enclave» depuis le 7 octobre 2023, ne laissant que «quatre hôpitaux fonctionnant à capacité limitée malgré les graves dégâts subis par les bombardements».

Concernant la situation humanitaire, le Programme alimentaire mondial (PAM) a annoncé, par la voie de son directeur exécutif adjoint, que l'agence onusienne «pourrait fermer ses centres à Ghaza». «Nous pourrions être amenés à fermer nos centres à Ghaza, car les points de passage restent fermés. L'aide s'accumule à la frontière en attendant d'être acheminée vers Ghaza», a-t-il ajouté.

De son côté, l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a déclaré que «toutes les fournitures de base s'épuisent, ce qui signifie que les bébés et les enfants dorment le ventre vide».

Hier, l'armée israélienne a bombardé plusieurs régions de Ghaza faisant une dizaine de martyrs et des dizaines de bles-

sés jusqu'aux environs de 15h de la journée.

Dans un communiqué, le Hamas a rappelé que le recours aux bombardements sauvages comme pression n'aboutira nullement à faire libérer les détenus israéliens. «L'équation est claire, la libération des prisonniers en échange d'une cessation de l'agression», affirme le Mouvement de résistance islamique (Hamas). «Chaque jour de retard signifie davantage de morts parmi nos civils sans défense et un sort inconnu pour les prisonniers de l'occupation. Les enfants et les prisonniers de l'occupation de Ghaza sont victimes des ambitions de Netanyahu de rester au pouvoir et d'échapper aux poursuites», ajoute le communiqué.

L'ENTITÉ SIONISTE CIBLE SYSTÉMATIQUEMENT LES INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES

«L'occupation israélienne continue son crime systématique de priver d'eau potable plus de 2,4 millions de Palestiniens dans la bande de Ghaza» en la transformant comme «arme de génocide et de mort lente», a déclaré hier le Bureau des médias du gouvernement dans un communiqué.

Le document explique que l'occupation «cible systématiquement les infrastructures hydrauliques, en interrompant les lignes d'approvisionnement, en détruisant les stations d'eau et les puits, et en coupant l'électricité et le carburant nécessaires au fonctionnement des installations d'eau et d'assainissement».

La destruction de «deux conduites d'eau de Mekorot à l'est de la ville de Ghaza et dans le gouvernorat central, qui fournissent plus de 35.000 m³ d'eau par jour» met en danger de mort «plus de 700.000 citoyens» de la région, alors que la fermeture de la ligne électrique «qui alimente l'usine de dessalement de la région de Deir al-Balah, arrêtant complètement la production d'eau dessalée, expose environ 800.000 citoyens du gouvernorat central et de Khan Younès au risque d'une soif intense», lit-on dans le document.

Le communiqué ajoute que «plus de 1,7 million de cas de maladies liées à l'eau, notamment la diarrhée, la maladie inflammatoire aiguë de l'intestin connue sous le nom de dysenterie et l'hépatite A» ont été enregistrés à Ghaza.

Agissements hostiles du Gouvernement de transition au Mali L'Amenokal N'Ahaggar et Tamesna dénonce

L'Amenokal N'Ahaggar et Tamesna, le moudjahid, Ahmad Mustapha a dénoncé les agissements hostiles du Gouvernement de transition au Mali et ce qui s'en est suivi comme accusations irresponsables à l'encontre de l'Algérie.

«Suite aux agissements hostiles persistants du Gouvernement de transition au Mali et ce qui s'en est suivi comme accusations graves à l'encontre de l'Algérie, nous Amenokal N'Ahaggar et Tamesna, M. Ahmad Mustapha, affirmons, en mon nom personnel, au nom des notables, chefs des tribus et moudjahidine de l'Armée de libération nationale (ALN), et au nom des associations de la société civile dans la bande frontalière, notre rejet catégorique de ces agissements qui ne sont que le reflet de tentatives dé-

sespérées de détourner l'attention de l'échec cuisant du projet putschiste qui a entraîné l'Etat du Mali dans une spirale d'insécurité et d'instabilité, de chaos et de souffrances», a souligné l'intervenant, vendredi, dans un communiqué.

Il a ajouté que toutes ces tentatives émanant des auteurs du coup d'Etat manqué, visant à attaquer la souveraineté de notre pays, viennent confirmer les intentions malveillantes nourries par la junte putschiste pour porter atteinte à la sécurité et à la stabilité de notre chère nation».

«Au nom de toutes les composantes de la société d'Ahaggar et Tamesna, nous réitérons notre soutien inconditionnel aux dirigeants politiques du pays, à leur tête le Président de la République M. Abdelma-

djid Tebboune et à l'institution de l'Armée nationale populaire (ANP) garante et protectrice du pays», saluant la vigilance de ses éléments pour que nous puissions jouir de la sécurité et de la stabilité dans notre Algérie victorieuse».

M. Ahmad Mustapha s'est, par ailleurs, félicité de la décision du ministère des affaires étrangères de rappeler les ambassadeurs d'Algérie au Mali et au Niger, dans le cadre de la mise en œuvre du principe de réciprocité, outre le report de la prise de fonctions de son nouvel ambassadeur au Burkina Faso, réaffirmant son soutien à toutes les décisions prises par l'Algérie pour préserver la souveraineté de sa décision politique et protéger sa sécurité nationale, conclut le communiqué.

ANALYSE

Mustapha Aggoun

Lorsqu'un sage des peuples de l'hémisphère Sud fut interrogé sur ce qu'il ferait s'il dirigeait un pays face aux provocations géopolitiques du moment, la volonté déclarée de Donald Trump d'écraser économiquement la Chine et l'Union européenne, et la riposte verbale de Pékin défiant l'ordre américain, il répondit avec une simplicité surprenante : « Je me retiens de réagir et j'attendrai ». À première vue, cette réponse peut sembler passive, voire fuyante, mais elle est en réalité une expression de profondeur stratégique, de lucidité froide face à une scène internationale dominée par l'impulsivité et l'égo. Cette réponse porte en elle la sagesse des peuples qui ont connu les tourments de la domination, les ravages du colonialisme, et qui ont appris, à travers l'histoire, que la précipitation est un luxe que seules les puissances peuvent se permettre, rarement ceux qui ont dû chercher à acquérir leur souveraineté. L'Algérie, dans ce contexte, incarne parfaitement cette posture. Elle est l'un des rares États à porter une mémoire historique vivante, celle d'un peuple qui a conquis sa liberté au prix d'un des combats anticoloniaux les plus longs et les plus sanglants du XXe siècle. Ce traumatisme fondateur, qui a forgé l'identité politique de l'Algérie, explique en partie son attachement viscéral à la souveraineté, au refus de l'alignement, et à l'indépendance de décision. Depuis l'indépendance en 1962, l'Algérie a développé une diplomatie propre, fondée sur des principes inébranlables : la non-ingérence, le soutien aux causes justes, le rejet des blocs hégémoniques, et la défense des intérêts des peuples du Sud. Durant la Guerre froide, elle a refusé de se soumettre aux pressions de l'Est comme de l'Ouest, tout en jouant un rôle clé dans le Mouvement des non-alignés. Alger était alors un lieu de dialogue, de convergence des luttes anti-impérialistes, un centre diplomatique où se croisaient les grandes figures de l'émancipation afri-

caine, arabe et latino-américaine. Aujourd'hui encore, cet héritage se prolonge dans une posture géopolitique mesurée mais déterminée. Face aux tensions croissantes entre les grandes puissances, l'Algérie ne réagit pas dans l'urgence ni dans l'émotion. Elle observe, elle évalue, elle agit selon ses intérêts. Elle développe ses partenariats de manière équilibrée : coopération stratégique avec la Chine dans le cadre des Nouvelles routes de la soie, maintien d'un dialogue constructif avec les pays européens, notamment dans le domaine énergétique, et ouverture pragmatique vers des puissances émergentes comme la Russie, l'Inde ou la Turquie. L'Algérie affirme aussi son rôle régional en Afrique et dans le monde arabe, en favorisant la médiation, le dialogue et la stabilité, comme en témoignent ses efforts récents dans le dossier malien, libyen ou encore palestinien. Ce choix de la retenue n'est pas une forme d'immobilisme, mais un art de la manœuvre lente, une diplomatie d'équilibre dans un monde où tout pousse à la division. Dans un système international, de plus en plus chaotique, où les rapports de force remplacent le droit, l'Algérie se tient droite, fidèle à ses principes, mais attentive à chaque évolution. Elle a compris que le Sud ne doit plus être le terrain de jeu des grandes puissances, mais un acteur à part entière du nouvel ordre mondial à venir. En cultivant une souveraineté économique progressive, en consolidant sa stabilité intérieure, en refusant les pressions extérieures déguisées en partenariats, elle redonne au mot « indépendance » tout son sens. Ainsi, à l'image du sage, l'Algérie ne cède pas à la tentation de réagir dans le tumulte. Elle choisit d'attendre, de construire, de renforcer ses fondations. Car elle sait que l'avenir ne se gagne pas dans la précipitation des grandes puissances, mais dans la patience stratégique de ceux qui bâtiennent, sans bruit, les équilibres de demain.

Attaf à Addis-Abeba

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, est arrivé, samedi, à Addis-Abeba pour une visite officielle en République démocratique fédérale d'Ethiopie, pays frère, indique un communiqué du ministère.

A cette occasion, le ministre d'Etat coprésidera avec son homologue éthiopien, M. Gedion Timothewos, les travaux de la 5e session de la commission mixte algéro-éthiopienne prévue dimanche, précise le communiqué.

Cette session, qui permettra de "procéder à une évaluation globale des différents axes de la coopération bilatérale", sera "l'occasion d'enrichir le cadre juridique régissant les relations algéro-éthiopiennes et de définir de nouveaux objectifs et activités de coopération dans les domaines

et secteurs prioritaires pour les deux pays", ajoute la même source.

Par ailleurs, M. Attaf participera, mardi prochain au siège de l'Union africaine (UA) à Addis-Abeba, aux travaux de la 24e session extraordinaire du Conseil exécutif de cette organisation continentale, selon le communiqué, qui précise que cette session extraordinaire sera consacrée au parachèvement des élections concernant les sièges et postes vacants au niveau des organes de l'UA.

Le Quotidien d'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur de la Publication
Mohamed Abdou BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction: 041.23.25.20
Imp. : Oran : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr
Diffusion : Ouest et Centre : SDPO - Est: SO.DI. PRESSE

Education nationale

Le Cnapeste met fin au boycott de la remise des notes

El-Houari Dilmi

Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a décidé d'annuler les retenues sur salaires des enseignants affiliés au Conseil national autonome des professeurs de l'Enseignement secondaire et technique (Cnapest) pour les jours liés au boycott de la saisie des notes du deuxième trimestre. Cette décision prend effet à partir du 19 mars 2025, accompagnée de la levée du gel de la prime de rendement, et ce, après l'engagement pris par le Syndicat, lors de la réunion qui a rassemblé les deux parties, d'arrêter le mouvement de protestation et de mettre un terme au boycott de la distribution des bulletins scolaires.

Selon le procès-verbal qui a sanctionné la réunion du 27 mars entre le ministère et le Cnapest, à la demande de ce dernier, le ministre de l'Education a affirmé que son département, comme cela a été notifié dans tous les communiqués précédents, «est attaché à honorer ses engagements, qui consiste à veiller durablement et avec fermeté, à poursuivre la démarche de partenariat positif avec l'ensemble des Organisations syndicales, dans le cadre des lois de la République». Le département de Saâdaoui s'engage également «à mettre en œuvre et à gérer le calendrier de discussions des propositions avec les organisations syndicales, en vue de préparer les projets d'amendement du statut particulier, à

fixer un délai pour la finalisation amendement en accord avec les organisations syndicales, et à soumettre les propositions finales à inclure dans le projet de loi portant statut particulier des fonctionnaires de l'Education. Au cours de la même réunion, le ministre a assuré que ses services «sont engagés à faire en sorte que le projet d'amendement soit garant de la protection des acquis du corps enseignant, et à œuvrer à leur promotion et à leur amélioration». Les engagements portent également sur «la possibilité d'associer les représentants de la Fonction publique et du ministère des Finances, en cas de besoin, pour apporter les éclaircissements sur les aspects techniques de manière à assurer la réussite du débat sur la loi portant du statut particulier et le régime indemnitaire, et de débattre séparément du dossier des indemnisations et celui du régime indemnitaire».

Toujours selon le PV signé entre le ministère de tutelle et le Cnapest, en application de la décision de l'Assemblée générale du Syndicat de suspendre le mouvement de protestation et le boycott de la remise des bulletins scolaires, et après s'être assuré que tous les enseignants grévistes respectent leurs engagements, le ministère «s'est engagé «à annuler les mesures de retenues sur salaire pour les jours liés au boycott avec effet rétroactif, à partir du 19 mars 2025, et à lever le gel du versement de la prime de rendement».

Un mémorandum pour le développement de la filière lithium

Un mémorandum d'entente de coopération pour le développement de la filière lithium en Algérie a été signé, samedi à Alger, entre l'Office national de recherche géologique et minérale (ORGM), représentant le groupe Sonarem et le professeur Karim Zaghib, expert international dans le domaine des batteries lithium-fer-phosphate (LFP) et du stockage de l'énergie, indique un communiqué du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables.

La cérémonie de signature s'est déroulée au siège du ministère sous la présidence du ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, en présence de la secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargée des Mines, Mme Karima Tafer, du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, M. Noureddine Yassââ, du Pdg du groupe Sonarem, Belkacem Soltani et de nombre de cadres du secteur, précise la même source. Ce mémorandum a pour objectif de «définir le cadre de la coopération scientifique et technique entre les deux parties en vue de concrétiser un projet stratégique intégré comprenant la valorisation des ressources minières nationales

L e ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, a examiné vendredi avec son homologue italien, Matteo Piantedosi, la coopération bilatérale dans plusieurs domaines lors d'une rencontre élargie aux délégations des deux pays, indique un communiqué du ministère. A l'entame de la rencontre tenue en marge des travaux de la Rencontre de coordination quadripartite sur la migration irrégulière qui se tient à Naples (Italie), les deux parties ont

réaffirmé «la profondeur et la solidité des relations algéro-italiennes, inspirées des valeurs d'amitié, de bon voisinage et de respect mutuel», ajoute t-on.

Les deux parties ont souligné à cette occasion «l'importance du partenariat établi, dont les contours ont été définis par les Présidents des deux pays», et passé en revue les perspectives de coopération bilatérale dans plusieurs domaines vitaux et stratégiques, notamment ceux en relation avec le secteur de l'intérieur, précise le même communiqué.

Les entretiens ont permis, en outre, «d'évaluer les progrès réalisés dans plusieurs projets économiques conjoints, notamment ceux en cours de réalisation au niveau des wilayas du sud, lesquels englobent des secteurs prioritaires, comme l'agriculture, l'industrie manufacturière et l'énergie, outre la coopération en matière de soutien des moyennes entreprises et des start-up, et leur impact sur la relance du rythme de développement au niveau des collectivités locales», conclut le document.

Naples

L'Algérie et l'Italie veulent faire mieux



Sid Lakhdar Boumediène

Au secours, Caldoune revient !

Caldoune dont le nom sortait de la bouche de nos grand-mères avec terreur (bien que cela soit le fait de tous, ma seule référence aux grands-mères provient de la stupéfaction

encore plus ressentie sur les visages de ces pauvres femmes). Nul autre écrivain n'avait jamais autant bien décrit l'horreur bestiale que Victor Hugo, à travers son si célèbre personnage dans les Misérables, Jean Valjean. Puis ensuite par le récit sur le capitaine Dreyfus mais avec d'autres considérations et descriptions.

Les propos de l'homme politique sont abjects pour sa justification du choix du lieu, l'archipel se trouve à 4000 km de la France, ne fait pas partie de l'espace Schengen et ajoute-t-il : « Il fait 5 degrés de moyenne pendant l'année, 146 jours de pluie et de neige. Je pense qu'assez rapidement, ça va amener tout le monde à réfléchir et préférer le retour dans leur pays ».

Voilà le retour en arrière dans le sinistre passé dans lequel veut nous renvoyer l'homme politique. La parole de Laurent Wauquiez est ensuite d'une immense stupidité. La population de Saint-Pierre-et-Miquelon ne compte pas plus de 6000 habitants alors que le nombre des personnes condamnées à un OQTF et jugées dangereuses est trop important.

Il faut aussi imaginer que le nombre de cellules est de onze. Enfin, seulement deux périodes par an de transport direct depuis la France. Il faudrait passer par le Canada, on comprend la difficulté que cela suppose.

Puis, Laurent Wauquiez insulte les populations locales. Offusqués, leur député, les élus locaux ainsi que le ministre des Outre-mer, Manuel Valls, ont répondu que le territoire français n'avait pas vocation à être insulté de la sorte en étant considéré comme un dépotoir du système judiciaire français.

Enfin, la manœuvre est si grossière qu'on devine une hypocrisie qui ne trompe personne. Laurent Wauquiez qui se voyait depuis longtemps occuper le poste de président du parti 'Les Républicains' se trouve aujourd'hui face à une concurrence qui le surpasse en popularité, celle du ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau.

Les deux, même s'ils sont restés fidèles à leur parti politique, ont toujours été positionnés à la frontière du Rassemblement National, avec des incursions fréquentes dans son territoire. Ils sont constamment dans la surenchère des idées d'extrême droite. C'est assez logique car le mot de déportation est un marqueur historique fort de ce mouvement idéologique.

Energie

trise technologique, à travers des partenariats de qualité avec les compétences algériennes établies à l'étranger», indiquant que «le projet s'inscrit dans le cadre de la vision gouvernementale visant à concrétiser la souveraineté énergétique et la transition vers une économie verte et durable», ajoute le communiqué. De son côté, le professeur Zaghib s'est dit fier de contribuer à cette «démarche nationale ambitieuse», en vue d'accompagner l'Algérie par son expertise de plus de trente ans dans le domaine des technologies de stockage de l'énergie, soulignant l'importance de l'investissement dans la formation et la mise en place d'un tissu industriel compétitif aux plans régional et international.

Le projet se décline en quatre étapes principales à savoir: «la création d'une unité dédiée à la gestion du projet lithium, le lancement d'un partenariat technique direct avec le professeur Zaghib à travers un contrat de consultation fixant les missions, les objectifs et l'agenda de mise en œuvre, la réalisation d'études de faisabilité technique, économique et environnementale des différentes composantes du projet, y compris des unités de traitement et de transformation du phosphate extrait de la mine de Djebel Onk (wilaya de Tébessa), et ce avant le passage à l'étape de la fabrication des substances actives dont la cathode, et le développement de la chaîne de valeur liée aux batteries tout en respectant les normes environnementales et en valorisant les sous-produits», selon le communiqué.

A cette occasion, M. Arkab a précisé que cet accord «réflète la volonté de l'Etat de créer une industrie nationale basée sur le savoir et la maî-

Yahia Saad-Eddine Naili, nouveau DG de Saidal

M. Yahia Saad-Eddine Naili a été nommé, samedi, nouveau directeur général du groupe Saidal, en remplacement de M. Abdelouahad Grimes, indique un communiqué du ministère de l'Industrie pharmaceutique. La nomination de M. Naili à la tête du groupe Saidal fait suite à une réunion du Conseil d'administration du groupe pharmaceutique, précise le communiqué. Le nouveau DG est titulaire d'un doctorat en médecine de l'Université d'Alger et d'un MBA (Master of Business Administration) en marketing et distribution de l'Université de la Sorbonne, note le ministère.

M. Naili a également occupé plusieurs postes de responsabilité dans les secteurs public et privé et possède plus de 25 ans d'expérience dans l'industrie pharmaceutique, conclut la même source.

COMMUNICATION

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de L'Habitat et de l'Urbanisme et de la Ville
Wilaya de Mostaganem
Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction
Service de suivi des marchés publics
N.I.F : 099827019002032

Projet d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales

La Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la wilaya de Mostaganem, et en application du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et la Loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigences de capacités minimales pour la réalisation du projet suivant :

OPERATION : Suivi Et Réalisation D'un Hopital De 60 Lits A Ain Nouissy – Mostaganem

PROJET: Réalisation D'un Hopital De 60 Lits A Ain Nouissy –Mostaganem en lot unique

Tranche ferme:

- 1. Gros œuvres /seconde œuvres
- 2. Chauffage, climatisation et désoxydation
- 3. Électricité courant fort et courant faible
- 4. VRD+protection des talus+clôture+postes de garde-abri+aménagement extérieur+ signalisation extérieure+locaux technique+ poste de détente gaz-type chaufferie

Tranche conditionnelle:

- 1. Logements

CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Cet avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux entreprises ou groupement des entreprises justifiant d'une qualification professionnelle avec minimum des conditions d'éligibilité à savoir :

A/ CAS DE SOUMISSION SEULE :

- 1- Capacité professionnelle:
 - * Etre qualifiées en bâtiment activité principale, catégorie Sept 07 ou plus (justifiées par un certificat de qualification et de classification en cours de validité)
- 2- Capacité financière :
 - * Avoir un cumul de chiffre d'affaire des bilans des trois (03) années 2021/2022/2023; justifiés par les bilans fiscaux visés par les services des impôts supérieur ou égale à 1 000 000.000 DA.
- 3- Capacité technique :
 - * Moyens humains : ayant au moins :
 - Un chef de projet ayant au moins un ingénierat ou Master en génie civil ou architecte ou master en architecture d'un minimum d'expérience de sept (07) ans. Justifiés par les CV, les diplômes, les attestations d'affiliation CNAS et ou Fiche de carrière CNAS.

✓ Référence professionnelles : ayant réalisé durant les dix dernières années (2014-2024), au moins un (01) projet de marché en catégorie D en TCE ou plus. Justifié par des attestations de bonne exécution, délivrées par le maître d'œuvre public (service contractant). Ces attestations doivent obligatoirement comporter des informations telles que l'objet des travaux, la catégorie du projet, le montant des travaux, le délai d'exécution et la date de réception provisoire.

B/ CAS DE SOUMISSION DANS LE CADRE D'UN GROUPEMENT D'ENTREPRISE :

En application de l'article 81 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et pour justifier de l'éligibilité du soumissionnaire en groupement d'entreprises, il sera tenu compte des capacités de l'ensemble des membres du groupement. A ce titre, les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier individuellement de l'ensemble des capacités exigées, dans le cahier des charges à l'exception de celle de la qualification. Dans ce cas :

- ✓ chaque membre du groupement doit justifier d'un certificat de qualification et classification professionnelle à la catégorie sept (07) ou plus avec comme activité principale « Bâtiment »

NB:

- Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement
- Les moyens humains et les moyens matériels ayant servi à la candidature du soumissionnaire ne sont pas sujets à notation lors de l'évaluation de l'offre technique.

Les entreprises qualifiées ou leurs représentants légaux intéressés par cet avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction (secrétariat général de la direction), siège à la cité administrative -Salamandre -commune de Mostaganem Téléphone : 045-35-71-74

Le soumissionnaire préparera son offre qui doit comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière

Le dossier de candidature , l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées , indiquant la dénomination de l'entreprise , la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention (dossier de candidature) (offre technique) (offre financière) selon le cas . Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention : (à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)

Avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales n°.....

A Madame la directrice de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction

de la Wilaya de Mostaganem , cité administrative -Salamandre

LE DOSSIER DE CANDIDATURE :

Les offres doivent être conformes au cahier des charges modificatif et accompagnées des pièces citées ci-dessous.

- La déclaration de candidature selon le modèle ci-joint remplie, signée, visée, cacheté et daté par le soumissionnaire
- La déclaration de probité selon le modèle ci-joint remplie, signée, visée, cacheté et daté par le soumissionnaire,
- Les statuts pour les sociétés
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires cités à l'article 03 du présent cahier des charges à savoir :

Pour la capacité professionnelle : certificat de qualification et de classification en cours de validité.

Pour la Capacité financière : les bilans des années (2021-2022-2023) visés par les services des impôts.

Pour la capacité technique :

Les moyens humains : les diplômes, les CV, les attestations d'affiliations CNAS, Fiche de carrière CNAS, attestation CACOBATPH, attestation CASNOS

Les moyens matériels : les cartes grises, contrat d'assurance en cours de validité, facture d'achat, PV d'huisser de Justice, contrat de location ou contrat de leasing

Les références professionnelles : Les attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'œuvre public durant les dix (10) dernières années (2014-2024).

L'OFFRE TECHNIQUE

- Déclaration à souscrire (dûment renseignée portant cachet et signature de l'entreprise)
- le cahier des charges paraphé et signé par le soumissionnaire portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »
- Caution de soumission supérieure ou égale à 1% du montant global de l'offre en toutes taxes comprises en dinars
- Planning et délai d'exécution des travaux signés par l'entreprise sont exigée
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : Un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du présent décret.

OFFRE FINANCIERE :

- Lettre de soumission dûment signée et établie selon le modèle du cahier des charges,
- Bordereau de prix unitaire dûment renseigné et signé par le soumissionnaire (BPU).
- Le devis quantitatif et estimatif dûment renseigné et signé par le soumissionnaire (DQE).

La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours (vingt et un) à compter de la première publication de L'avis d'appel d'offres

La date et l'heure limite de dépôt des offres et la date et l'heure d'ouverture des plis des offres technique et financière correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres à 12h00.

Dans le cas où ce jour coïncidera avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite de dépôt des offres est prorogée jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires sont invités par le présent avis pour prendre part à la réunion d'ouverture des plis qui se tiendra au siège de la Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la wilaya de Mostaganem, à 13 h 00, le jour qui correspond au dernier jour de la préparation des offres.

Les soumissionnaires resteront engagées par leurs offres durant 03 mois et 21 jours (délais de validité des offres) soit 111 jours à compter de la date d'ouverture des plis

Le service contractant pourra, s'il y'a lieu, proroger les délais de préparation des offres. Dans ce cas, il doit informer les soumissionnaires par tous les moyens.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de L'Habitat et de l'Urbanisme et de la Ville
Wilaya de Mostaganem
Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction
Service de suivi des marchés publics
N.I.F : 099827019002032

Appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales

La Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la wilaya de Mostaganem, et en application du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et la Loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigences de capacités minimales pour la réalisation du projet suivant :

OPERATION : ETUDE, SUIVI ET REALISATION DE LA PREPARATION DE LA SAISON ESTIVALE 2025'

LOT 07: AMENAGEMENT DE LA PLAGE MERSA CHIKH COMMUNE OULED BOUGHALEM

CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Cet avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux entreprises ou groupement des entreprises justifiant d'une qualification professionnelle avec minimum des conditions d'éligibilité à savoir :

➤ Entreprises qualifiées et ayant la catégorie quatre (04) ou plus dans le domaine de travaux publics comme activité principale et bâtiment comme activité secondaire avec code éclairage public «347-4272 OU 348-4924»

➤ Le soumissionnaire devra avoir réalisé durant les dix (10) dernières années, au moins :

• deux (02) projet de marchés (>12 million) en aménagement urbain ou amélioration urbaine.

Justifiés par des attestations de bonne exécution ou référence, délivrées par des maîtres d'œuvre publics (service Contractant).

➤ Avoir un cumul de chiffre d'affaire des bilans des trois (03) années 2021/2022/2023 ; justifiés par les bilans fiscaux visés par les services des impôts supérieur ou égale à (20 000.000..00 DA)

Le soumissionnaire peut soumissionner pour tous les lots mais ne peut être attribuable que pour un seul lot au maximum en respectant l'ordre chronologique

Les entreprises qualifiées ou leurs représentants légaux intéressés par cet avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction (secrétariat général de la direction), siège à la cité administrative -Salamandre -commune de Mostaganem Téléphone : 045-35-71-74

Le soumissionnaire préparera son offre qui doit comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière

Le dossier de candidature , l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées , indiquant la dénomination de l'entreprise , la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention (dossier de candidature) (offre technique) (offre financière) selon le cas .

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention : (à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)

Avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales n°.....
A Madame la directrice de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction
de la Wilaya de Mostaganem , cité administrative -Salamandre

Les offres doivent être conformes au cahier des charges et accompagnées des pièces citées ci-dessous.

1. **Le dossier de candidature contient :**

- Une déclaration de candidature (dûment renseignée portant cachet et signature du soumissionnaire)
- Copie du registre de commerce électronique.
- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour l'année 2023 légalisée par CNRC pour (SNC-SARL-EURL-SPA)

- Copie d'attestation d'immatriculation fiscale
- Une déclaration de probité (dûment renseignée portant cachet et signature du soumissionnaire)
- Copie des statuts pour les sociétés (SNC-SARL-EURL-SPA-entreprise étrangère de droit algérien)
- Copie des pouvoirs du signataire de la soumission (pour les sociétés)
- Copie de l'extract de rôle apuré ou avec échéance de paiement, copie valide moins de 03 mois le jour d'ouverture des plis.
- Attestation CNAS de mise à jour des cotisations, copie valide le jour d'ouverture des plis.
- Copie d'attestation CACOBATPH de mise à jour des cotisations valide le jour d'ouverture des plis.
- Attestation CASNOS de mise à jour des cotisations, copie valide le jour d'ouverture des plis.
- Certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité
- Les bilans des trois (03) années (2021/2022/2023) doivent être visés par les services des impôts
- Copie d'attestation de domiciliation bancaire.
- les moyens humains doit être justifiée par :
 - copies de diplômes (encadrement) +CV
 - affiliation individuelle CNAS (encadrement + ouvriers) valide le jour d'ouverture des plis, annexés au mémoire technique justificatif.
- les moyens matériels justifiés par des cartes grises ou récépissé de dépôt assurances pour les matériels roulants valide le jour d'ouverture des plis, et facture d'achat et PV d'huisser ou d'expertise de moins d'une année à la date d'ouverture des plis pour le matériel non roulant, annexés au mémoire technique justificatif
- Le matériel loué roulant ou non roulant justifié par un contrat de location notarié noté à moitié (50%), valide le jour d'ouverture des plis
- Les références professionnelles justifiées par des copies des attestations de bonne exécution des travaux réalisées par l'entreprise dans le domaine signées par le service contractant.

NB:

- Les documents originaux ne sont exigés que pour l'attributaire du marché

2. **L'offre technique contient :**

- Une déclaration à souscrire (dûment renseignée portant cachet et signature du soumissionnaire)
- Le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite (lu est accepté).
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : Un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du présent décret.
- Planning et délai d'exécution des travaux signés par l'entreprise sont exigés
- un engagement pour le travail du système permanent (3*8).

3. **L'offre financière contient :**

- La lettre de soumission renseigné et portant le cachet et la signature du soumissionnaire
- Le bordereau des prix unitaires (BPU)
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE)

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours (quinze) à compter de la première publication de L'avis d'appel d'offres

La date et l'heure limite de dépôt des offres et la date et l'heure d'ouverture des plis des offres technique et financière correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres à 12h00.

Dans le cas où ce jour coïncidera avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite de dépôt des offres est prorogée jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires sont invités par le présent avis pour prendre part à la réunion d'ouverture des plis qui se tiendra au siège de la Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la wilaya de Mostaganem, à 13 h 30, le jour qui correspond au dernier jour de la préparation des offres.

Les soumissionnaires resteront engagées par leurs offres durant 03 mois+15 jours (délais de validité des offres) soit 105 jours à compter de la date d'ouverture des plis

Le service contractant pourra, s'il y'a lieu, proroger les délais de préparation des offres. Dans ce cas, il doit informer les soumissionnaires par tous les moyens.

13/04/2025

Mostaganem le

Médéa

Des projets pour renforcer l'alimentation en eau

Plusieurs projets destinés à renforcer l'alimentation en eau potable dans de nombreuses communes de la daïra de Tablat, au nord-est de Médéa, sont en cours de réalisation, a-t-on appris, samedi, auprès des services de la wilaya.

Il s'agit, selon la même source, de projets de réalisation de forages, de réservoirs d'eau et de conduites d'adduction au profit des habitants d'agglomérations urbaines secondaires ventilées à travers les communes de Tablat, Mezghena et El-Aissaoui.

Les services de la wilaya font état de la réalisation de trois (3) forages pour renforcer l'alimentation en eau potable de l'agglomération urbaine de Beni-Maarouf et une partie du chef-lieu de la daïra de Tablat, en plus de travaux de réalisation d'une installation de pompage et de conduites d'eau pour alimenter des foyers des communes de Tablat et Mezghena à partir de Oued-El-Had, Oued-Isser et El-Boubi.

Quatre réservoirs d'eau de différentes capacités sont également en phase de construction à la faveur de ces projets appelés à sécuriser l'alimentation en eau potable des communes de la daïra de Tablat, en particulier durant la saison estivale, a-t-on ajouté.

Ainsi, trois réservoirs d'une capacité de 500 m³ chacun sont en chantier, l'un pour alimenter les agglomérations urbaines de Zemala et Beni-Djoughlal, dans la commune de Tablat, le troisième à Bouhmama, commune d'El-Ais-



saoui, a-t-on précisé. Le quatrième réservoir, d'une capacité de 2000 m³, est en réalisation dans la commune de Mezghena et devra

renforcer considérablement l'alimentation en eau potable des zones habitées de cette commune, a-t-on souligné.

Bouira

Le projet d'un hôpital à Bordj Khris relancé

D'importants projets de développement dans divers secteurs ont été lancés, et d'autres relancés, jeudi, dans les communes de Bordj Khris et de Taguedit, au sud de la wilaya de Bouira.

Lors d'une visite de travail effectuée dans la commune de Bordj Khris, le wali Abdelkrim Laâmouri, a donné le coup d'envoi des travaux de réalisation de plusieurs projets, dont un nouvel hôpital d'une capacité de 80 lits ayant connu un arrêt depuis 2019.

Sur le site du chantier, M. Laâmouri a donné des instructions à l'entreprise réalisatrice ainsi qu'au

bureau d'étude pour qu'ils œuvrent sans relâche afin de livrer dans un délai de 15 mois cet important projet, inscrit dans le cadre du programme des hauts plateaux pour une enveloppe financière de 436 millions de dinars.

La commune de Bordj Khris a en outre bénéficié d'un projet de réhabilitation de la polyclinique de la ville, dont les travaux ont été lancés par le wali dans la matinée.

Au cours de sa visite dans la même commune, le même responsable a fait savoir que le choix de terrain a déjà été fait en présence des responsables locaux du secteur

de la justice, pour abriter un projet de réalisation d'un tribunal, dont l'objectif est de rapprocher davantage l'administration du citoyen.

Dans la commune voisine de Taguedit, le wali a annoncé la réalisation prochaine d'un important projet pour renforcer l'alimentation en eau potable dans la localité enclavée d'Ouled Laâlam, précisant que

l'inscription du projet a été rendue possible grâce à la disponibilité de fonds nécessaires.

D'autres projets liés à la réalisation des routes pour désenclaver le village d'Ouled Laâlam ont également été lancés lors de cette visite.

Béjaïa

Plus de 20.000 comprimés psychotropes interceptés

Plus de 20.000 comprimés psychotropes de type "ecstasy" ont été interceptés récemment par la brigade anti-drogue de la wilaya de Béjaïa, a bord d'un car-ferry assurant la liaison Béjaïa-Marseille, selon un communiqué de la sûreté de wilaya.

Agissant sur renseignement selon lequel une "marchandise spéciale" allait arriver à Béjaïa, les services de la police, appuyés par les éléments de l'inspection locale des

douanes, ont sitôt, avant même l'accostage du navire, entamé leur investigation, qui s'est soldée par l'identification d'un suspect et le véhicule à bord duquel se trouvait la drogue.

La source signale la saisie de près de 11.000 comprimés psychotropes et une arrestation.

Poursuivant leur investigation, les enquêteurs ont mis en évidence un véritable réseau, composé de 5 autres individus, activant dans plu-

sieurs wilayas, notamment Alger, Blida et Tipaza.

La perquisition de leurs domiciles sur ordre du parquet de Béjaïa, a permis de mettre la main sur une autre quantité de drogue, composée de 9.300 comprimés de psychotropes, une somme en monnaie nationale et de considérables sommes en monnaies étrangères, toutes issues du commerce de stupéfiants. La même opération a donné lieu à la saisie de trois véhicules, a-t-on précisé. L'enquête s'est aussi soldée par l'identification de 8 autres personnes établies à l'étranger, présumées impliquées dans ce large commerce transnational.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

14 chouel 1446				
El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
06h46	12h49	16h29	19h24	20h47



Jijel

Revêtement annoncé des routes à Texenna

La commune de Texenna a bénéficié, au titre de l'exercice 2025, d'une enveloppe financière de 170 millions DA pour la réalisation de plusieurs opérations de développement, selon le président de son Assemblée populaire communale (APC), Messaoud Bez.

Dans une déclaration à l'APS, le responsable a indiqué que ce montant a été puisé du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales et du programme de développement sociale et économique des communes, relevant que ces nouvelles opérations, qui tiennent compte du principe de priorité,

seront lancées "dans quelques jours" après le parachèvement des procédures administratives.

Elles porteront notamment sur l'aménagement et le revêtement de routes, dont celles reliant les régions d'Oum Thlathine à Arb Tohr, Dar Chaabi à Boudjouhor, et Safsaf à Beni Mehrez, l'extension de l'éclairage public à l'énergie solaire entre le chef-lieu de la commune et Gheriana, la réalisation d'aires de jeu dans les écoles primaires et d'un réseau d'alimentation en eau potable à Gheriana Olya, selon le président de l'APC.

La concrétisation de ces opérations contribuera à l'amélioration du cadre de vie de la population et à donner un aspect urbain esthétique à cette commune, a ajouté la même source.

Guelma

Augmentation attendue de la production de tomate industrielle

La campagne de plantation de tomates industrielles, en cours dans la wilaya de Guelma au titre de la campagne agricole 2024-2025, vise à planter une superficie totale de 3.600 hectares, soit une "augmentation significative" par rapport à la saison précédente, selon la Direction des services agricoles (DSA).

L'inspecteur phytosanitaire de la DSA, Imed Ferrah a indiqué à l'APS, en marge d'une journée de sensibilisation sur "la maîtrise des techniques de la culture de la tomate industrielle" organisée dans une exploitation privée de la commune de Boumahra-Ahmed, que les superficies plantées sont "susceptibles de dépasser l'objectif fixé au regard des indicateurs positifs observés, cette saison, sur le terrain et des conditions climatiques favorables".

M. Ferrah a ajouté que les superficies plantées depuis le début de la campagne de plantation de tomates industrielles, en mars dernier, sont de l'ordre d'environ 3.000 hectares, "en attendant l'entame de la mise en terre dans les régions ouest et sud de la wilaya où la plantation commence, généralement, en retard en raison de la nature

du terrain dans ces zones, à savoir les communes d'Oued Zennati, d'Ain Makhlouf, d'Ain Remgaga et de Tamoulouka". Selon la même source, les superficies à planter cette saison "renforcent la position de la wilaya de Guelma s'agissant de la filière de la tomate", et représentent une "augmentation relative" des superficies plantées comparativement à la dernière saison agricole au cours de laquelle 3.380 hectares avaient été plantés. L'accroissement des surfaces vouées à cette culture stratégique "aura une répercussion directe sur l'augmentation attendue de la production de tomates industrielles au cours de la présente campagne, améliorant ainsi les résultats obtenus au cours de la dernière campagne qui s'était soldée par une production de 3 millions de quintaux avec un rendement de 950 quintaux par hectare", a encore indiqué l'inspecteur phytosanitaire. La journée de sensibilisation s'est déroulée en présence d'agriculteurs et de représentants d'organismes et d'organisations professionnelles activant dans cette filière, tels que la chambre de l'agriculture et le bureau local de l'Union nationale des paysans algériens.

Alger

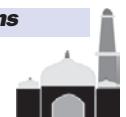
Incendie à proximité du Port

Les services de la Protection civile ont éteint un incendie qui s'est déclaré dans l'enceinte d'une entreprise située à proximité du Port d'Alger sans faire de dégâts humains, a-t-on appris samedi auprès des services de la Protection civile. Dans une déclaration à l'APS, le sous-directeur des statistiques et de l'information à la Direction générale de la Protection civile, le Commandant Nassim Bernaoui, a indiqué que les éléments de la Protec-

tion civile sont intervenus vendredi soir vers 20h40 suite au déclenchement d'un incendie dans l'enceinte d'une entreprise située à proximité du Port d'Alger dans la commune d'Alger Centre, précisant que l'incendie a été maîtrisé vers 21h15 sans qu'aucun dégât humain ne soit enregistré. L'opération a mobilisé neuf camions anti-incendie, une échelle aérienne et une ambulance, a ajouté le Commandant Bernaoui.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

14 chouel 1446				
El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
04h34	12h35	16h15	19h10	20h33



Commémoration du déclenchement de la guerre de libération nationale Distribution de près de 1.300 logements le 1^{er} novembre prochain

D. B.

La wilaya d'Oran a établi un vaste calendrier pour la distribution de plus de 11.000 logements avant la fin de l'année en cours. Selon les services de la wilaya, ce calendrier s'étalera de juillet à la fin décembre avec un premier quota prévu le 05 juillet et un second le 1^{er} novembre prochains. A ce titre et dans le cadre de ce calendrier, un quota de 1.294 unités sera attribué à ses bénéficiaires le 1^{er} novembre prochain à l'occasion de la commémoration du déclenchement de la glorieuse guerre de libération nationale, indiquent les services de la wilaya. Cette remise des clefs interviendra en continuité de la grande opération de relogement prévue le 05 juillet prochain où plus de 6.000 logements toutes formules confondues seront distribués. Selon les mêmes services, la distribution de 11.144 logements, dans différentes formules, est prévue cette année à Oran. Les services de la direction de l'habitat ont souligné, lors d'une réunion du conseil exécutif présidée par le wali d'Oran, Samir Chibani, que ce quota de logements comprend 9.298 logements publics locatifs, dont 2.150 unités destinées à la résorption de l'habitat précaire, 1.046 en formule de logement promotionnel aidé LPA et 800 unités sous forme de location-vente (AADL).

Depuis le début de l'année en cours, 1.027 logements ont déjà été attribués dans la wilaya d'Oran dont 747 logements publics locatifs et 280 logements location-ven-

te (AADL) selon un récent bilan établi par les services de la wilaya. Dans ce contexte, quelque 1.500 logements sociaux seront attribués cet été aux postulants de la formule à points de la daïra d'Oran, indiquent les services de la wilaya. Ce quota fait partie de plus de 6.300 logements toutes formules confondues qui seront distribués le 05 juillet prochain à l'occasion de la fête de l'indépendance. Outre la daïra d'Oran, les postulants de la même formule dans d'autres communes, notamment Oued Tlélat, Taftaoui, Boufatis... bénéficieront de quotas de logements sociaux. Il y a quelques jours, le wali d'Oran M. Samir Chibani avait indiqué que plus de 6.300 logements relevant des différentes formules devront être distribués dans la wilaya d'Oran à l'occasion de la commémoration du 63^e anniversaire de l'indépendance et de la fête de la jeunesse. A la faveur de cette opération, la daïra d'Oran bénéficiera de 1.500 logements publics locatifs, destinés aux postulants des dossiers à points, 1.000 unités similaires à Oued Tlélat, 400 unités pour la commune de Oued Tlélat, ainsi que 100 unités pour les communes de Taftaoui, Boufatis, El Braya et d'autres communes.

Selon le chef de l'exécutif, l'ensemble des logements publics locatifs gérés par l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) sont achevés et sont actuellement dans la phase de finition extérieure, comprenant la réalisation de trottoirs, de routes, de l'éclairage public et des aires de jeux pour en-

fants. Par ailleurs, les opérations de relogement initiées durant l'année 2024 ont permis aux services de la wilaya d'attribuer près de 5.000 logements toutes formules confondues et d'éradiquer d'importantes poches d'habitats illicites. Selon un récent bilan des services de la wilaya, ce quota vient s'ajouter à plus de 30.000 unités distribuées ces dernières années à Oran. Aussi quatre grands bidonvilles ont été rasés et un important portefeuille foncier récupéré.

Avec le relogement de près de 3.000 familles le 1^{er} novembre dernier, la wilaya d'Oran aura distribué près de 5.000 logements toutes formules confondues au cours de l'année 2024.

Le gros lot de ces attributions a ciblé les mal-logés, occupant les bidonvilles et les immeubles menaçant ruine, notamment les bénéficiaires de la formule à points.

Le 1^{er} novembre dernier, l'ex-wali d'Oran, Saïd Sayoud, avait présidé une cérémonie marquante consacrée à la remise de 2.879 décisions de bénéfice pour divers types de logements, destinée à plusieurs catégories de la population.

Les logements se répartissent de la manière suivante : 1.639 logements publics locatifs, 1.000 logements en vente par location (AADL), 40 logements promotionnels aidés (LPA) et 200 aides pour le logement rural. Contrairement aux autres wilayas, les autorités locales et à leur tête l'ex-wali d'Oran ont décidé de faire de l'éradication de l'habitat précaire l'une des priorités de la wilaya.

Une première au niveau national 36 interventions proctologiques au laser au CHUO

J. Boukraa

Le Centre hospitalo-universitaire d'Oran se distingue une fois de plus dans le domaine de la chirurgie en innovant avec l'introduction d'une technique de pointe pour le traitement des pathologies proctologiques. Le service de chirurgie générale «A», situé au pavillon 14, a réussi à réaliser 36 interventions chirurgicales utilisant la technologie laser, une première dans les établissements de santé publics en Algérie.

Sous l'impulsion d'une équipe médicale et paramédicale hautement qualifiée, ces opérations ont permis d'offrir aux patients une alternative moderne, mini-invasive et quasiment indolore pour le traitement des maladies anales et rectales. Il s'agit notamment de pathologies comme les fistules anales, les hémorroïdes, les kystes sacro-coccygiens (kyste pilonidal) et autres affections chroniques qui, jusque-là, nécessitaient des interventions chirurgicales clas-

siques souvent douloureuses et à récupération prolongée.

Le recours au laser médical dans ce domaine permet une précision chirurgicale accrue, une réduction significative des douleurs postopératoires, un risque d'infection amoindri, ainsi qu'une convalescence beaucoup plus rapide. Cette technique s'inscrit pleinement dans les objectifs de la chirurgie moderne, qui vise à améliorer le confort du patient tout en garantissant l'efficacité des traitements.

Destinée à faire connaître l'établissement aux jeunes Une journée portes ouvertes sur l'Ecole supérieure d'administration militaire

L'Ecole supérieure d'administration militaire (ESAM) «défunt Moudjahid Akhamoukh Hadj Moussa» d'Oran (2^e Région militaire) a organisé, jeudi, une journée portes ouvertes destinée, notamment, à faire connaître l'établissement aux jeunes et à leur présenter les différentes spécialités proposées.

Lors de l'ouverture de cette journée, le commandant de l'école, le général Kouza Karim, a précisé que cette initiative s'inscrit dans le cadre du plan de communication des établissements de formation, relevant de la Direction centrale de l'intendance, la qualifiant de «moment de communication important visant à faire connaître notre établissement de formation». Il a ajouté que cette manifestation constitue égale-

ment «une occasion de mettre en lumière le rôle et les missions de l'école dans le réseau des grandes écoles de l'Armée nationale populaire». Elle permettra ainsi au public de découvrir les différents stages offerts par l'école, ses infrastructures pédagogiques, ainsi que ses activités de formation, sportives et culturelles.

Selon le même responsable, cet événement marque également le lancement de la campagne de recrutement et de sélection des élèves officiers de carrière pour la session 2025-2026.

Les inscriptions débuteront juste après l'annonce des résultats du baccalauréat 2025. Une application de préinscription en ligne sera mise à la disposition des candidats via le site : <http://preinscription.mdn.dz>.

dès l'ouverture des inscriptions.

Les visiteurs, en majorité des étudiants, ont été nombreux à se rendre à cette journée portes ouvertes et ont pu visiter les différentes installations pédagogiques de l'école : salles de cours, laboratoire de langues, salle d'information et bibliothèque, équipée des technologies de communication les plus récentes pour permettre aux étudiants de suivre les dernières évolutions dans divers domaines.

Pour rappel, l'Ecole supérieure d'administration militaire (ESAM) a été fondée en 1968 à Beni Messous (Alger), puis transférée à son site actuel à Oran, en 1975.

Depuis 2014, elle porte le nom du défunt Moudjahid Akhamoukh Hadj Moussa.

Olympiade algérienne de mathématiques 2025 95 élèves participent au deuxième tour

J. Boukraa

du cycle moyen et 15 élèves du cycle secondaire, tous sélectionnés à l'issue du premier tour tenu le 11 mars 2025, sur la base de leurs performances scolaires exceptionnelles.

En effet, seuls les élèves ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 17/20 en mathématiques au premier trimestre de l'année scolaire en cours ont pu accéder à ce niveau de la compétition.

Cette olympiade vise non seulement à repérer les talents prometteurs, mais aussi à encourager l'esprit de compétition positive, la rigueur scientifique et la passion pour les mathématiques chez les jeunes élèves algériens.

Opération de police-gendarmerie 29 individus recherchés arrêtés, 100 gr de cocaïne saisis

K. Assia

quantité de 100 gr de cocaïne, 387 comprimés psychotropes de différentes marques, des morceaux de kif et un montant de 28 millions de centimes ont été saisis. Ces unités d'intervention ont aussi saisi quatre armes blanches. D'autre part, 229 véhicules ont été contrôlés et 45 infractions routières constatées. 13 motos sur les 19 contrôlées ont été mises en fourrière pour diverses infractions. Dans le domaine de la police générale, les services de sécurité ont contrôlé 19 commerces afin de s'assurer si toutes les conditions liées à l'exercice de l'activité commerciale sont respectées à l'exemple de l'hygiène, de la détention du registre de commerce, etc. Ils ont saisi 19 appareils de chicha, 24 tubes et 15 morceaux de charbon. Notons que des numéros verts, le 17, le 1548 en plus de l'application «Allo chorta» sont mis à la disposition des citoyens pour leur sécurité et celle de leurs biens.

Lutte contre le commerce des stupéfiants Un dealer arrêté et plus de 400 grammes de kif saisis



K. Assia

Agissant sur la base d'informations, les éléments de la sûreté de daïra de Boutlélis ont arrêté un individu impliqué dans une affaire de détention et de commercialisation de stupéfiants. Une quantité de 416 gr de kif traité a été saisie à l'issue d'une perquisition ordonnée par le tribunal d'Es-Sénia. Il a été arrêté et conduit au siège de la sûreté de daïra et une enquête a été ouverte pour connaître la provenance du kif et identifier d'autres complices dans cette affaire.

ILS NOUS ONT QUITTÉ... HIER

Felouki Fatima, 93 ans, Cité Petit Maghraoui Rahma, 68 ans, Fellaouen Said Hadj, 91 ans, Haï Bouamama Alaoua Med, 91 ans, Oran

Horaires des prières pour Oran et ses environs

14 chouel 1446

El Fedjr 05h05	Dohr 13h04	Assar 16h44	Maghreb 19h39	Icha 21h00
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



Mostaganem

430 millions de dinars pour les routes et des aménagements

Les quatre communes de la daïra d'Achâacha ont bénéficié de projets de développement pour l'année budgétaire en cours, d'un montant global de 430 millions de dinars, a-t-on appris, samedi, auprès de la wilaya.

Selon la même source, ces opérations de développement, au nombre de 17 et touchant plusieurs secteurs, concernent les communes d'Achâacha, Nekmaria, Ouled Boughanem et Khedara, dans le cadre du programme de soutien au développement économique et social des communes pour l'exercice 2025.

A ce titre, la commune d'Achâacha a bénéficié de cinq opérations d'un montant de 158 millions DA, portant sur l'entretien des routes au centre-ville, la réhabilitation des routes dans les villages d'Ouled El Hadj Belkacem, Ouled El Hadj El Fassi, Ouled Belmadi, Kheraza et Ouled Mabrouk, ainsi que l'extension des réseaux d'assainissement à Ouled Tahar, Beni Zerarra, El Hamaza et Ouled Yahia. Ces projets incluent également le renouvellement du point de déversement final du centre-ville et de l'agglomération secondaire de Chorfa, l'extension des réseaux au village Ouled Brahim, ainsi qu'un vaste programme de modernisation de l'éclairage public, ajoute la même source. La commune avoisinante de Khedara a aussi bénéficié d'un programme similaire (5 opérations) d'une valeur de 95 millions de dinars, portant sur la réhabilitation des routes du chef-lieu, l'aménagement du centre culturel, la réalisation d'un système d'éclairage public, la rénovation du siège de l'APC et l'extension du point de déversement final vers le village



de Rahmania. Pour sa part, la commune d'Ouled Boughanem a été dotée de trois projets de développement d'un montant équivalent de 95 millions de dinars, destinés à l'aménagement urbain du centre-ville et au renforcement de la polyclinique. Quant à la commune de Nekmaria, elle a bénéficié d'une enveloppe budgétaire de 88 millions DA, dans le cadre de ce programme, pour financer des projets tels que l'aménagement de l'école du village El Ababsa,

la réhabilitation de la route reliant les villages d'Ouled Djelloul et Dahmania, ainsi que la voie reliant le chef-lieu à Ouled Benadda, selon les services de la wilaya.

Par ailleurs, ces collectivités locales ont bénéficié de six autres opérations dans le cadre du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales, pour un montant total de 139 millions DA, visant à répondre à d'autres préoccupations urgentes des citoyens, a-t-on indiqué.

Béchar

La gestion de l'eau au menu

Les participants à une rencontre internationale ouverte vendredi soir à l'université Mohamed-Tahri de Béchar (UTMB) ont plaidé pour l'adoption de solutions innovantes et durables en matière de gestion des ressources hydriques et d'adaptation aux changements environnementaux.

Pour les participants, dont des chercheurs, experts et cadres centraux, cette rencontre qui s'est tenue sous le thème «les ressources en eau les changements environnementaux», représente une opportunité d'explorer des solutions innovantes et durables pour la gestion des ressources hydriques et l'adaptation aux changements environnementaux.

Elle offre un cadre propice à la mobilisation collective et au renforcement de la coopération entre les différentes parties prenantes, ont-ils souligné.

Dans son allocution d'ouverture, le directeur général de la recherche scientifique et technologique au mi-

nistère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Bouhicha, a annoncé la création d'un réseau national thématique dédié à la recherche scientifique sur l'eau, visant à consolider la stratégie nationale pour la sécurité hydrique.

Il a également réaffirmé l'engagement de son secteur à optimiser la gestion des ressources et à soutenir les efforts nationaux face aux changements climatiques.

De son côté, le représentant du ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Mohamed Mouali, a rappelé l'adoption par l'Algérie d'un Plan national pour l'exercice 2020-2030, avec pour objectif une réduction de 22 % des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Ce plan, a-t-il poursuivi, intègre des mesures d'adaptation aux impacts climatiques et de préservation du développement durable.

Cette rencontre de quatre jours comprend un riche programme de conférences-débats, avec la partici-

pation des autorités locales, des cadres des secteurs de l'Hydraulique, de l'Environnement, des représentants de plusieurs organismes, de représentations diplomatiques (Japon, Tunisie, Koweït, Arabie Saoudite) et d'institutions internationales, à l'instar de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Algérie.

Initiée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique en coordination avec l'UTMB, cette rencontre a pour objectif de promouvoir un dialogue scientifique entre universitaires, experts nationaux et internationaux, et acteurs des secteurs de l'Hydraulique et de l'Environnement, tout en offrant une plateforme d'échanges pour améliorer la gestion durable de l'eau et s'adapter aux changements environnementaux, notamment dans le Sud-Ouest du pays, selon les organisateurs.

Tiaret

Caravane médicale à Sidi Hosni

Une caravane médicale de solidarité a été lancée, vendredi, au profit des habitants de la commune de Sidi Hosni, à l'initiative du Comité national du Croissant Rouge algérien (CRA), a-t-on constaté.

Cette caravane, de deux jours, proposera des consultations médicales aux malades, avec diagnostics et fournitiers de médicaments. Les cas urgents seront pris en charge dans l'un des quatre établissements hospitaliers participant à cette initiative, a indiqué à l'APS le président de la Com-

mission de la santé du Bureau national du CRA, Mohamed Mehdi Belaouar, en marge de la cérémonie de lancement qui a eu lieu devant le siège de la wilaya et supervisée par le wali de Tiaret Saïd Khelil.

Le convoi est composé de 24 médecins spécialistes dans dix spécialités, dont les pneumopathies, la dermatologie, la cardiologie, l'ophtalmologie, la santé maternelle et infantile, la pédiatrie et la chirurgie pédiatrique, entre autres, en plus de médecins généralistes des établissements hos-

pitalo-universitaires d'Oran, d'Alger, de Sidi Bel Abbès et de Blida.

M. Belaouar a souligné que le Croissant Rouge algérien met en œuvre un programme annuel qui comporte plusieurs caravanes de santé chaque mois au profit des habitants des wilayas intérieures et du sud, soulignant que la prochaine destination en mai sera la wilaya de Chlef, en plus de l'organisation de campagnes régulières de don de sang et de distribution de matériel médical et de médicaments aux malades.

Mascara

Des cambrioleurs condamnés à 3 ans de prison

Belkacir Mohamed

tes pour voler un téléviseur, deux chauffe-bains électriques, entre autres. Les policiers sont parvenus à identifier les auteurs du vol qui ont été appréhendés. De même, les objets volés ont été récupérés et restitués à leur propriétaire. Présentés à la justice, les mis en cause ont été condamnés à 3 ans de prison.

El Bayadh

Une première expérience pour la culture du tournesol

La campagne de plantation de tournesol a été lancée, jeudi, sur une superficie de 500 hectares dans la commune de Brizina, pour le compte de la saison agricole en cours.

Le wali d'El Bayadh, Noureddine Belaribi, accompagné des autorités locales, a présidé la cérémonie de lancement de cette campagne au niveau du périphérique agricole "Bahlia", où 500 hectares de cette culture seront plantés, sachant que ce programme est réalisé par l'unité de production agricole publique "Boukhetache Bouziane" située à Rahouia (Tiaret).

Cette campagne agricole représente une première expérience de plantation de tournesol dans la région et s'inscrit dans les efforts déployés par les autorités locales pour développer la filière des plantes oléagineuses et accompagner les agriculteurs et investisseurs dans la réussite de ce programme agricole prometteur, sur lequel l'Etat mise, selon la Direction des services agricoles.

Parallèlement, une campagne de plantation de 250 hectares de maïs jaune a également été lancée dans la même zone agricole, toujours sous la responsabilité de l'unité de production agricole publique mentionnée.

Il s'agit de la deuxième expé-

Saïda

Deux projets de réalisation d'établissements scolaires lancés

La première pierre pour la réalisation des projets de deux nouveaux établissements scolaires a été posée, jeudi à Saïda, dans le but d'améliorer les conditions de scolarité des élèves.

Le wali, Amoumen Mermouri, a supervisé la pose de la première pierre de la réalisation, à haï Salam 2, d'un nouveau lycée dans le cadre du programme des quartiers intégrés, indique-t-on. Le lycée aura une capacité d'accueil de 1.000 places pédagogiques et comprendra 34 classes, une salle de sport, un terrain de sport avec une pelouse artificielle, ainsi qu'un bloc administratif, deux salles, l'une destinée aux enseignants et l'autre à la lecture.

Dans le quartier "Dahr Chih", il a été procédé également à la pose de la première pierre d'une école primaire de type 2, qui sera réalisée sur une superficie de 4.100 mètres carrés.

Le futur établissement scolaire disposera de deux blocs, administratif et pédagogique, ainsi que d'un terrain de sport doté d'une pelouse en gazon artificiel et des logements de fonction.

La concrétisation de ces deux projets, supervisés par la direction des Equipements publics, a nécessité la mobilisation d'une

enveloppe financière globale dépassant les 600 millions de dinars, dans le cadre du programme sectoriel. La date de leur livraison est prévue pour la fin du mois d'août prochain, souligne-t-on. Le wali a insisté sur la nécessité d'accélérer le rythme des travaux pour livrer ces établissements dans les délais contractuels, afin qu'ils soient opérationnels pour l'année scolaire 2025-2026.

Il est à rappeler que neuf nouveaux établissements scolaires ont été mis en service pour cette année scolaire dans la wilaya de Saïda, comprenant deux lycées, quatre collèges d'enseignement moyen (CEM) et trois écoles primaires. En outre, quatre nouvelles salles de classe ont été ajoutées à l'école primaire "Morsli Abdelkader" à Saïda, ainsi qu'une nouvelle cantine scolaire à l'école "Becharref Amer", pouvant offrir 200 repas par jour dans la commune de Ain Lahdjar. Par ailleurs, le wali a donné le coup d'envoi des travaux de réaménagement extérieur et de revêtement des routes des quartiers 128 et 500 logements, le quartier Salam 2, ainsi que la place en face du lycée du quartier El-Nasr, dans la ville de Saïda.

Le passé de la livre sterling et l'avenir du dollar

TOKYO – En avril 1925, il y a cent ans ce mois-ci, Winston Churchill, alors chancelier de l'Échiquier, a pris la décision fatidique de ramener la livre sterling à l'étalon-or, au taux de change d'avant-guerre.



PAR BARRY EICHENGREEN

Professeur d'économie et de sciences politiques à l'université de Californie à Berkeley*

A l'époque, Churchill était, un peu comme le secrétaire au Trésor américain Scott Bessent aujourd'hui, tiraillé entre deux objectifs. D'une part, il voulait maintenir la position de la livre sterling comme monnaie clé, autour de laquelle tournait le système monétaire international et préserver le statut de Londres en tant que principale place financière internationale. D'autre part, lui, ou du moins des voix influentes autour de lui, préconisait un taux de change plus compétitif – c'est-à-dire «dévalué» – susceptible de stimuler l'industrie manufacturière et les exportations britanniques.

Les raisons pour lesquelles Churchill a opté pour la première option sont incertaines. Le poids de l'histoire – la prééminence économique britannique sous l'étalon-or avant la Première Guerre mondiale – incitait à rétablir le *statu quo* monétaire *ante*. La City de Londres, c'est-à-dire le secteur financier, a fait pression pour revenir au taux de change d'avant-guerre par rapport à l'or et au dollar. John Maynard Keynes, l'opposant le plus éloquent, a passé une nuit blanche lorsqu'il a eu l'occasion de présenter ses arguments au chancelier.

Les effets ont été conformes aux prévisions. La livre sterling retrouva sa place de monnaie internationale et la City reprit sa position de centre financier. Cependant, ils durent faire face à New York et au dollar, qui avait pris de l'importance en raison des pertur-

bations causées par la guerre en Europe et de la création du système de la Réserve fédérale pour soutenir les marchés financiers américains.

Comme prévu, les exportations britanniques ont stagné. À prix courants, elles étaient plus faibles en 1928-1929 qu'en 1924-1925, lorsque la décision de stabiliser le taux de change avait été prise.

Il est clair que la livre forte et les taux d'intérêt élevés, nécessaires pour défendre son taux de change, n'ont pas aidé. Mais c'est tirer des conclusions hâtives que d'attribuer l'entièreté de la mauvaise performance de l'économie britannique au taux de change.

D'une part, les industries d'exportation sur lesquelles la Grande-Bretagne s'appuyait traditionnellement – le textile, l'acier et la construction navale – étaient désormais soumises à une concurrence intense de la part de pays industrialisés plus tardivement et dotés d'installations modernes, notamment les États-Unis et le Japon. La situation n'est pas sans rappeler la concurrence que l'industrie manufacturière américaine subit actuellement de la part de la Chine et d'autres marchés émergents. À l'époque comme aujourd'hui, il n'est pas certain qu'un taux de change plus faible aurait fait une grande différence, compte tenu de l'émergence de ces puissances montantes. Les droits de douane imposés par le Royaume-Uni dans les années 1930 n'ont pas non plus relancé ses vieilles industries.

En outre, la Grande-Bretagne a eu du mal à développer les nouvelles industries qui constituaient la technologie de pointe de l'époque – l'ingénierie électrique, les véhicules à moteur et les biens de consommation durables –, même après avoir dévalué la livre en 1931. Les États-Unis et d'autres pays ont été plus prompts à adopter de nouvelles technologies et méthodes de production, comme la chaîne de montage. Le militantisme syndical a découragé l'investissement. Les travailleurs possédant les compétences et l'éthique de travail nécessaires étaient rares. Encore une fois, ces plaintes ne sont pas sans rappeler celles que l'on entend aujourd'hui de la part des dirigeants de la nouvelle usine de semi-conducteurs de TSMC

en Arizona ou des usines de fabrication de puces de Samsung au Texas. Le fait que les années 1930 aient été marquées par des guerres commerciales et une décence de dépression a également été un facteur aggravant.

Malgré ces problèmes, la position de la livre sterling en tant que monnaie internationale a survécu aux années 1930. En fait, la livre a regagné une partie du terrain, en tant que monnaie de réserve et de paiement, qu'elle avait perdu au profit du dollar au cours des décennies précédentes. Alors que la Grande-Bretagne globalement réussi à maintenir une stabilité bancaire et financière, les États-Unis ont subi trois crises bancaires et financières. Le Royaume-Uni a maintenu des relations commerciales stables avec son Commonwealth et son Empire dans le cadre d'un système de préférence impériale qui a annulé les effets de tarifs douaniers autrement restrictifs. Il est resté en bons termes avec ses partenaires commerciaux et ses alliés politiques au-delà du Commonwealth et de l'Empire, notamment en Scandinavie, au Moyen-Orient et dans les pays baltes, où les autorités monétaires ont continué à rattacher les monnaies de ces pays à la livre sterling.

Les leçons à tirer pour ceux qui cherchent à préserver le statut du dollar en tant que monnaie mondiale sont claires. *Primo*, éviter l'instabilité financière, ce qui, dans le contexte actuel, signifie ne pas laisser les problèmes de la sphère crypto se propager au reste du système bancaire et financier. *Secundo*, limiter le recours aux droits de douane, car la large utilisation internationale du dollar découle en grande partie des relations commerciales de l'Amérique avec le reste du monde. *Tertio*, préserver les alliances géopolitiques du pays, car ce sont les partenaires de l'Amérique qui sont les plus susceptibles de considérer les États-Unis comme un gardien fiable de leurs actifs étrangers et de détenir leur monnaie en signe de bonne foi.

Les États-Unis, selon toute apparence, suivent la voie opposée, mettant en péril la stabilité financière, imposant des droits de douane à tort et à travers, et se mettant à dos leurs partenaires. Ce qui a été obtenu sur une longue période peut être démolie en un clin d'œil ou d'un simple trait de plume d'un président. Churchill était conscient des risques. Comme il l'a dit, «Construire peut être le fruit d'un travail lent et laborieux de plusieurs années. Détruire peut être l'acte irréfléchi d'une seule journée».

*Auteur de *In Defense of Public Debt* (Oxford University Press, 2021)

Ne laissons pas les États compromettre le chiffrement des données

WASHINGTON, DC/BARCELONE – Imaginez qu'un homme étrange souhaite obtenir un portrait de votre enfant. En 1750, il aurait pu faire appel à un artiste, qui aurait frappé à votre porte pour vous demander la permission de le peindre. Vous auriez pu refuser.



PAR JESSICA DICKINSON GOODMAN¹ ET EZEQUIEL PASSERON KITROSER²

1- Présidente du Conseil d'administration de l'antenne locale de l'Internet Society dans la baie de San Francisco

2- Professeur associé à l'Université de Barcelone*

En 1850, il aurait pu engager un daguerréotypiste, qui aurait demandé à votre enfant de rester assis le temps que la lumière et la vapeur du mercure gravent son image sur une plaque de cuivre argentée et polie. Là encore, vous auriez pu dire non.

En 1950, l'homme se serait équipé d'un appareil Polaroid, et présenté chez vous pour vous demander de photographier votre enfant. À nouveau, vous auriez pu décliner la proposition.

Pourquoi la vie privée des parents et des enfants d'aujourd'hui devrait-elle être moins préservée que celle de leurs aïeux ? Est-il acceptable que des curieux, des pirates informatiques ou même des fonctionnaires de police puissent accéder à une photographie de votre enfant sans votre permission ? Évidemment non.

C'est pourtant ce que nous risquons, si les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Union européenne s'alignent sur les efforts de la Chine et de la Russie consistant à briser le chiffrement des données. Apple a récemment fait la une des journaux pour avoir refusé une demande du gouvernement britannique d'accéder aux données privées cryptées qui sont stockées sur les serveurs de l'entreprise. Autrement dit, considérant ne pas avoir à demander la permission d'accéder à des informations, les États entendent s'en emparer, sans que les citoyens aient la possibilité de s'y opposer.

Si ces efforts aboutissent, les États disposeront d'un pouvoir de surveillance sans précédent. Pour justifier cette mesure, la nécessité de lutter contre la maltraitance des enfants est souvent évoquée. Or, rien ne prouve que les enfants seront plus en sécurité si les autorités publiques obtiennent un accès illimité à leurs photos, conversations et données de localisation. Nous pourrions d'ailleurs observer l'effet inverse, comme l'illustre l'enquête menée par Jessica Contrera, Jenn Abelson et John D. Harden, journalistes au Washington Post, concernant des abus sexuels commis par plusieurs policiers américains.

Pour convaincre l'opinion publique de la nécessité de pouvoir contourner le chiffrement, les États ont souvent recours à un jargon technique ainsi qu'à des anecdotes emplies d'émotion, présentant le chiffrement comme un outil que seuls les acteurs malveillants utilisent. C'est ainsi que certains parlementaires américains tentent d'exploiter les craintes des parents pour promouvoir des politiques contraires au respect de la vie privée des enfants.

Les millions de parents qui utilisent chaque jour des applications cryptées telles que WhatsApp ne sont pas des criminels. Ils s'efforcent simplement de préserver leur intimité et celle de leur famille. Malheureusement, les parents inquiets sont plus réceptifs au message selon lequel la seule solution consiste à permettre à l'État d'accéder à leur vie privée.

Certes, plusieurs des gouvernements qui cherchent actuellement à affaiblir le chiffrement le font pour résoudre des problèmes réels, tels que la propagation de la pédopornographie, la radicalisation, ou encore les escroqueries en ligne. Il est néanmoins crucial de bien comprendre le rôle que joue le chiffrement – et qu'il ne joue pas – dans la facilitation de ces activités.

Des chercheurs de l'Université de Barcelone ont apporté un précieux éclairage sur la relation entre technologie et préjudice social. Comme l'observe Paula Sibilia, les technologies telles que le cryptage ne sont intrinsèquement ni bonnes, ni mauvaises. Elles ne sont absolument pas neutres pour autant. Elles émergent dans des contextes historiques spécifiques, et sont façonnées par les valeurs, les intérêts et les normes de l'époque. Ces dynamiques influencent à leur tour la manière dont les individus se perçoivent eux-mêmes,

et dont ils considèrent leur rôle dans la société. Ainsi, pour comprendre le chiffrement, nous devons avant tout comprendre le monde au sein duquel il a été créé.

Dans le même temps, les technologies sont plus que des outils neutres dont la valeur dépendrait uniquement de leur utilisation. Comme le souligne Mariana Moyano, une chaussure peut servir à planter un clou ou à frapper quelqu'un, mais ce n'est pas pour cela qu'elle a été conçue. Derrière chaque technologie se trouve un ensemble d'intentions, politiques ou autres. Nous devons par conséquent nous interroger sur le but dans lequel une technologie donnée a été développée, et sur les intérêts qui sont intégrés dans sa conception.

Enfin, comme l'explique Donna Haraway, nous devons repenser notre relation à la technologie, en cultivant de nouveaux moyens d'entrer en lien avec les machines et les systèmes qui façonnent notre existence.

Fondamentalement, le chiffrement est un outil qui nous permet de dire « non » à ceux qui voudraient s'emparer de nos données sans notre consentement. Il constitue également le socle d'Internet en tant que lieu au sein duquel la vie privée est respectée, et la liberté d'apprendre illimitée. Chacun devrait se sentir capable d'utiliser ces outils pour protéger sa vie privée. Tous ne les utiliseront pas, mais tous doivent avoir la possibilité de faire ce choix.

Les efforts déployés par la Grande-Bretagne pour affaiblir le chiffrement constituent une sérieuse menace pour cette liberté essentielle. D'ores et déjà, les citoyens britanniques disposent de moins d'outils de protection de la vie privée que les habitants de nombreux autres pays, à l'issue des démarches agressives menées par leur gouvernement pour mettre à mal le chiffrement. Si Apple et d'autres géants technologiques céderont à la pression de l'État, un redoutable précédent sera établi, dont les conséquences pourraient ne pas se limiter aux 68 millions d'habitants du Royaume-Uni.

Lorsque les dirigeants politiques de Washington et de Londres commencent à ressembler à leurs homologues de Pékin et de Moscou dans leur approche de la vie privée, il est temps de procéder à une sérieuse introspection. Il n'est pas trop tard pour changer de cap. Ceux d'entre nous pour qui le respect de la vie privée en ligne est important doivent s'exprimer, s'adresser à leurs élus, et exiger que le chiffrement soit protégé contre les efforts visant à le compromettre. C'est ainsi que nous préserverons les libertés que les générations précédentes considéraient comme une évidence.

*Directeur de Faro Digital, une organisation argentine à but non lucratif qui œuvre pour l'alphabétisation numérique.

Football

L'équipe du FLN, porte-voix de la Révolution algérienne



La gloireuse équipe du FLN.

Créée le 13 avril 1958, en pleine guerre de libération nationale, la gloireuse équipe du Front de libération nationale (FLN) s'est mise au service de la patrie pour faire entendre la voix de la Révolution algérienne à travers le monde.

De jeunes footballeurs algériens, évoluant en France dans des clubs de première division, ont ainsi choisi de mettre fin à leur carrière naissante et se mobiliser en usant de «leurs propres armes» pour cette cause juste, l'Indépendance de l'Algérie.

Une dizaine de joueurs professionnels algériens au sommet de leurs talents pour la plupart, quittent ainsi leurs clubs français, dans le plus grand secret pour rejoindre dans la clandestinité quelques jours après ce qui sera leur base de vie, la ville de Tunis.

Ce sera, dès lors, le début d'une grande épopée : le départ de 32 joueurs professionnels algériens vers Tunis où, sous la houlette de Mohamed Boumezrag et Mohamed Allam, sera formée ce que le monde va connaître et découvrir sous l'appellation de l'équipe de football du FLN.

Le 15 avril 1958, la France métropolitaine se réveille sous le choc : feu Rachid Mekhloufi, le stratège de l'AS Saint-Etienne, venait de donner le «la». Lui qui avait qualifié l'équipe de France pour le Mondial 1958 en Suède, avait subitement disparu, suivi par d'autres grands joueurs qui faisaient la gloire de leurs clubs comme les trois joueurs de l'AS Monaco : le libéro de charme Mustapha Zitouni, l'attaquant Kaddour Bekhloufi et le grand gardien de but Abderrahmane Boubeur, ou encore Amar Rouaï (Angers), Abdelaziz Bentifour (Nice) et Abdelhamid Kermali (Olympique de Lyon).

UNE ÉQUIPE AMBASSADRICE DE L'ALGÉRIE COMBATTANTE

L'idée de créer cette équipe révolutionnaire, qui deviendra l'ambassadrice de l'Algérie combattante jus-

qu'à l'indépendance du pays en 1962, est née en 1957 au retour de Mohamed Boumezrag du Festival mondial de la jeunesse à Moscou.

Boumezrag se rappelait que quelques années auparavant, un mois à peine avant le début de la Révolution armée, le 1er novembre 1954, une sélection d'Afrique du Nord avait battu la France (3-1), dans un match organisé au profit des victimes du séisme d'Orléansville (Chlef, actuellement).

Avec Mokhtar Aribi (entraîneur d'Avignon), Bentifour, le docteur Tahar Moulay, qui organisait les étudiants algériens, et Mohamed Maouche, présélectionné pour le Mondial 1958,

Boumezrag commence à mettre au point l'opération départ des joueurs algériens évoluant dans le championnat français notamment.

Pendant deux ans, l'équipe a émerveillé les publics des pays où elle s'était produite avec un total de 91 matches, 65 victoires, 13 nuls et 13 défaites. Mekhloufi et ses «frères d'armes» avaient inscrit 385 buts et encaissé 127 buts.

Sur les 30 joueurs, l'équipe type du FLN était souvent composée de Boubeur, Bekhloufi, Zitouni, Soukane Mohamed, Defnou (Settati), Arribi, Rouai, Brahimi (Kermali), Mekhloufi, Bentifour, Bouchouk (Soukane Abderrahmane), sans oublier les remplaçants qui pouvaient faire le bonheur de n'importe quelle équipe.

«Les membres composant cette gloireuse équipe étaient non seulement de niveau mondial, mais formaient l'une des plus fortes équipes du monde. Et si on avait participé à un Mondial on serait allé loin», affirmait toujours Mekhloufi, de son vivant.

Des propos qui résument toute la valeur de cette légendaire équipe du FLN, dont les joueurs se sont donnés corps et âme pour l'indépendance de l'Algérie.

Aujourd'hui, 70 ans après le déclenchement de la gloire révolution du 1 novembre 1954, la bravoure et le nationalisme affichés par ces joueurs légendaires sont un modèle à suivre pour les futures générations.

BATAILLER POUR L'INDÉPENDANCE DE L'ALGÉRIE

Les Algériens évoluant à l'étranger

France : Encore une passe décisive de Guitoun

Moins d'une semaine après avoir été buteur et passeur, Kevin Guitoun remet ça contre Martigues. Après avoir brillé contre Caen à l'extérieur, l'international algérien qui revient à peine à la compétition, semble insatiable. Encore un déplacement pour Metz, cette fois à Martigues, Guitoun a été derrière le but de son équipe après avoir servi son équipier Pape Diallo. Metz, toujours sans Oukidja laissé sur le banc, s'impose 4-1 pour se relancer dans la course à l'accession en remontant à la deuxième place mais remet en difficulté le très algérien club de Martigues.



Russie : Mrezigue, artisan du succès du Dynamo Makhachkala

Le milieu de terrain Houssem Mrezigue a marqué son deuxième de la saison contre le Spartak Moscou. L'Algérien de 25 ans a pleinement participé à la victoire du Dynamo Makhachkala

en déplacement à Moscou, en inscrivant le second but de son équipe de la tête sur corner (16'). Malgré une réduction du score du Spartak, le club de Mrezigue et Azzi, titulaire aussi, a réussi une belle

victoire de prestige face au second du championnat de Russie. L'ex-joueur du CR Belouizdad est entrain de réussir une bonne saison malgré quelques blessures, avec 20 matchs, 2 buts et une passe décisive.

Arabie Saoudite : Belle performance de Houssem Aouar



Qatar : Brahimi et Boulaya s'illustrent

Farid Boulaya et Yacine Brahimi ont, tous les deux, marqué le seul but de leur équipe. Al Gharafa, le club de Brahimi n'avait plus aucune chance de jouer le titre de champion mais il pouvait encore espérer accrocher une qualification en Champions League asiatique mais une sortie hasardeuse de son gardien offrait l'occasion à Farid Boulaya de marquer pour la 5e fois pour son club cette saison.

Six minutes plus tard, Yacine Brahimi répondait en marquant lui aussi d'une balle enroulée dans la surface



son 9e but (29'). Ce nul 1-1 ne change rien pour Al Wakrah assuré de terminer en milieu de tableau alors qu'Al Gharafa est qualifié à l'AFC Champions League 2.

Tunisie : Deux matches de suspension pour Belaili



La Ligue Nationale de Football Professionnel tunisienne a rendu son verdict à prononcé une sanction de deux matchs de suspension ferme et une amende de 5 000 dinars tunisiens (environ 1 700 dollars). Cette décision fait suite à une audition tenue le 4 avril par la commission d'éthique et de discipline de la LNFP, convoquée pour examiner une supposée «attitude inappropriée» adoptée par Belaili lors du match de championnat contre la JS El Omrane en mars dernier. Le joueur, accompa-

gné de son avocat, a nié catégoriquement les faits qui lui sont reprochés. Malgré cela, la Ligue a décidé de maintenir la sanction, provoquant l'indignation de l'ES Tunis qui a dénoncé dans un communiqué le refus de la Ligue d'autoriser la présence d'un représentant du club durant les délibérations. Ainsi donc, Belaili manquera les deux prochains matches de championnat, dont le choc très attendu face au Club Africain le 20 avril. Il sera également absent contre l'EGS Gafsa ce 13 avril.

Professionnalisation du football - Selon un expert de la FIFA **La FAF a un rôle de leader et de catalyseur**

A la fin des travaux du séminaire sur la professionnalisation du football à Alger, l'expert FIFA, Laurent Colette, a relevé dans son intervention, l'important rôle de la FAF, autant que leader et catalyseur. «A travers les deux jours de travaux de ce séminaire, le rôle de la FAF s'est distingué autant que leader et catalyseur pour que les clubs puissent s'enrichir dans un sens global, et évidemment avoir des ressources pour préparer l'avenir», a-t-il déclaré dans son intervention, lors de la remise des attestations de participation aux représentants des clubs de L1, en reconnaissance de leur engagement et de leur participation active à cette formation.

« La fédération algérienne a mis vraiment les conditions pour un travail de fond et à longue haleine, car c'est cela qui va payer. J'ai vu qu'il y a des idées très claires et des priorités, il y a eu des ateliers et une vague qui se créé, et les clubs la suivent ensemble», a encore indiqué,

l'expert Fifa, mettant en relief le rôle moteur de la FAF de collectiviser un peu les idées et les concepts pour en faire un élément de futur. De son côté, le responsable du bureau régional de la Fifa pour l'Afrique du Nord (UNAF) et l'Afrique centrale et de l'Est (CECAFA), Davis Ndayisenga, s'est réjoui de l'efficacité ressentie chez la fédération et ses responsables pour l'organisation du séminaire. « La FAF travaille très bien depuis un moment et on est très content de la dynamique qui est derrière. Ensemble, on a débloqué plusieurs projets qui étaient en place en Algérie, et on est très fier de ce que la FAF fait sous le leadership de son président», a-t-il souligné.

Concernant le traitement du programme du séminaire sur la professionnalisation du football, le responsable du bureau régional de la Fifa pour l'Afrique du Nord (UNAF) et l'Afrique centrale et de l'Est (CECAFA) a relevé le travail sérieux de la fédération.

Coupe d'Algérie féminine (U16)

CF Akbou - FC Bejaïa en finale

Les clubs CF Akbou et FC Bejaïa se sont qualifiés pour la finale de la coupe d'Algérie féminine de football des moins de 16 ans, à l'issue des matchs de demi-finales disputés samedi.

Les Akbouciennes du CFA ont

battu en demi-finales la formation de la jeunesse d'El Khroub sur le score de six buts à un (6-1).

Pour sa part, le FC Bejaïa s'est imposé au bout de la séance des tirs au but 3-2 devant l'Afak de Relizane (temps réglementaire 0-0).

La vie des clubs

● JS Saoura : L'entraîneur Mourad El Okbi démissionne

La dernière défaite de la JS Saoura face au CR Belouzdad, la deuxième consécutive, a débouché sur le départ du coach tunisien Mourad El Okbi. Selon nos sources, l'entraîneur en question aurait informé ses dirigeants et ses joueurs juste à la fin du match. Il semble que cette décision a été motivée par la pression du public qui a imputé le revers concédé face au CRB au technicien tunisien qui a fini par rendre le tablier.

● USMA Paqueta maintenu

Marcos Paquetá, l'entraîneur de l'USMA, est dans le collimateur des fans usmistes après l'élimination des 'Rouge et Noir', en coupe de la CAF face au CSC. Selon une source proche du club, la direction de l'USMA a réitéré sa confiance à l'entraîneur brésilien qui poursuivra désormais sa mission à la tête de la barre technique de la formation usmiste.

● Zine-Eddine Belaid à la JS Kabylie ?

Le défenseur Zine- Eddine Belaid, qui n'est pas parvenu à s'imposer au sein du groupe professionnel du club belge, Saint-Trond VV, est sur le point de quitter la Belgique. Il semble probable que l'expérience de Belaid se terminera prématûrement, avant l'échéance de son contrat en 2026. Selon la presse locale, c'est la décision prise par la direction du club, en raison de son rendement sportif jugé insuffisant. La JS Kabylie, en quête de renforts défensifs, songe à recruter l'ancien défenseur de l'USMA, qui intéresse également, selon notre source, le CR Belouzdad.

● Régionale 1 de Saida: Le FCB Frenda se replace pour l'accession

L'entraîneur Feham Bouazza, l'ex-coach de l'IRB El Kerma, a essayé sa première défaite avec sa nouvelle équipe, l'Académie de Froha face au FCB Frenda dans un choc mettant aux prises les deux candidats à l'accession en Inter-Régions. A la faveur de ce succès, l'équipe de Frenda, qui a désormais l'avantage d'avoir son destin entre les mains, s'est idéalement replacée à la première place donnant accès à l'étage supérieur. Quant à son rival, l'Académie de Froha, il refuse d'abandonner à quelques encablures de la fin du championnat de la Régionale Une, ligue de Saida.

M. Z.

Ligue 1 (22^e journée) **L'ESS s'approche du groupe de tête, le PAC trébuche**

M. Zeggai

L'Entente de Sétif a fait un joli bond au classement à la faveur de sa belle victoire acquise en déplacement face à l'ASO Chlef, alors que le Paradou AC a été contraint au partage des points à Alger. A Chlef, les Sétiens de l'entraîneur tunisien Nabil El Kouki, parfaitement organisés sur le plan tactique, ont signé leur troisième succès à l'extérieur depuis le début de la saison, après ceux décrochés face à l'Olympique Akbou et l'USM Khencela. Le seul but de la partie a été inscrit sur un penalty transformé par le Nigérian Eduwo en début de match. A noter que l'ESS a terminé le match en infériorité numérique, après l'expulsion du

gardien Bousseder (77'), et de Chaâbi dans le temps additionnel. Pour leur part, les 'Rouge et Blanc' de Chlef ont enchaîné un troisième match sans victoire. Cette contre performance a suscité le courroux des supporters de l'ASO qui n'ont pas ménagé le coach Zaoui Samir et la direction du club.

Au stade du 5 Juillet, la vaillante formation du MC El Bayadh a de nouveau étonné les observateurs en parvenant à tenir en échec le Paradou AC, dans un match où le gardien de but d'El Bayadh Alaouchiche a réalisé une belle prestation grâce à ses arrêts décisifs. Ainsi donc, les jeunes du PAC n'ont pas pu se racheter de leur dernière défaite essuyée à Oran face au MC Oran. Quant au

MCEB de l'entraîneur Lotfi Amrouche, il a atteint son douzième match sans défaite, toutes compétitions confondues. Belle performance des 'Bleu et Blanc' en attendant la demi-finale de la coupe d'Algérie, face au CRB.

Par ailleurs, le match CSC-MCO, qui devait se jouer demain au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine, a été reporté à une date ultérieure. « La FP a accepté notre demande de reporter le match, face au MCO, afin de permettre à l'équipe de bien préparer le match en déplacement face au RS Berkane, le dimanche 20 avril, pour le compte des demi-finales (aller) de la Coupe de la CAF », explique le club constantinois dans un communiqué.

(21^e j-mise à jour)

O. Akbou - MC Alger mardi 15 avril à 16h30

La rencontre comptant pour la mise à jour de la 21^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, qui opposera l'Olympique Akbou au MC Alger, se déroulera le mardi 15 avril à 16h30 au stade de l'Unité Maghrébine de Bejaïa, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP). Cette

rencontre avait été reportée en raison de la participation du MC Alger aux demi-finales de la Ligue des champions de la CAF face aux Sud-africains d'Orlando Pirates. Pour rappel, le MC Alger est leader du championnat de Ligue 1 Mobilis avec 41 points, soit une unité de plus que son poursuivant

Le programme des 23 et 24^e journées fixé

LE PROGRAMME DE L1

23^e journée :

Vendredi 18 avril 2025 :
ES Sétif - MC Oran
USM Khencela - Paradou AC
NC Magra - JS Saoura

Samedi 19 avril 2025 :

USM Alger - JS Kabylie
(Stade du 5 juillet 1962 à huis clos)
CR Belouzdad - ES Mostaganem
(Stade Nelson Mandela à huis clos)
MC El Bayadh - ASO Chlef
US Biskra - MC Alger

O Akbou - CS Constantine (A programmer)

Match retard de la 21^e journée :

Mardi 29 avril 2025 :
USM Alger - ASO Chlef

24^e journée:

Jeudi 24 avril 2025
Paradou AC - ES Sétif
JS Saoura - USM Alger

Vendredi 25 avril

ASO Chlef - US Biskra
MC Oran - O Akbou

Samedi 26 avril

MC Alger - MC El Bayadh
JS Kabylie - CR Belouzdad
ES Mostaganem - NC Magra

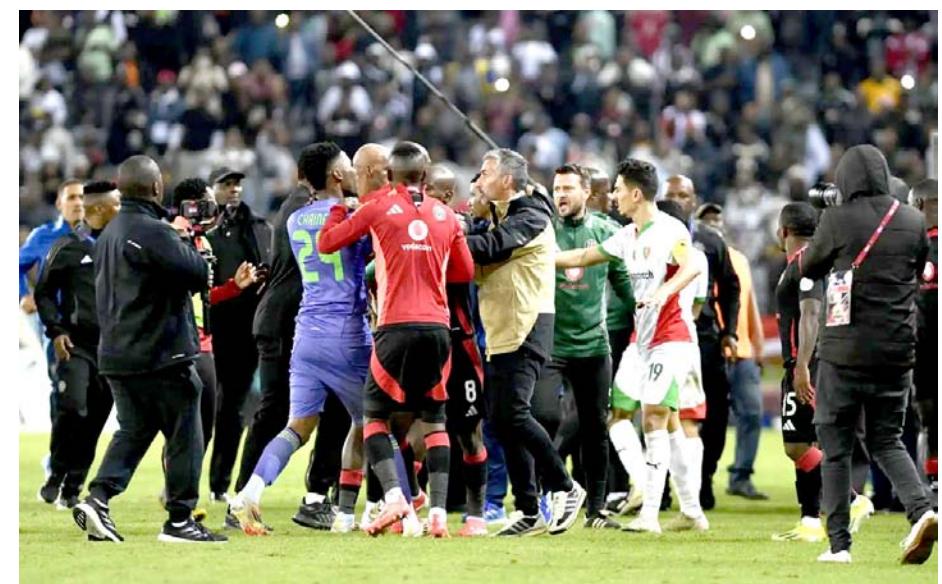
CS Constantine - USM Khencela (A programmer)

Matches retards à programmer :

ES Sétif - CS Constantine (21^e journée)
CS Constantine - MC Oran (22^e journée)
MC Alger - USM Alger (22^e journée)
O Akbou - CS Constantine (23^e journée).

Ligue des champions (incidents du match Orlando Pirates-MCA)

La Commission de discipline de la CAF saisit le Mouloudia



Le MC Alger a annoncé avoir reçu une correspondance de la commission de discipline de la Confédération africaine de football, relative aux incidents survenus à l'issue du match disputé mercredi face aux Sud-Africains d'Orlando Pirates, à Orlando stadium de Johannesburg, pour le compte des quarts de finale (retour) de la Ligue des champions. «Le MCA rejette fermement toute forme de violence et reste fidèle aux principes du fair-play, de l'intégrité et de l'esprit sportif, qui constituent l'essence même de son identité et de son histoire», a indiqué le «Doyen» dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux. Battu lors de la première manche, disputée le mardi 1er avril au stade du 5-Juillet d'Alger (1-0), le Mouloudia a échoué à créer l'exploit en terre sud-africaine. Évoquant le contenu des rapports officiels, sur les incidents survenus à l'issue de la partie, le club algérois «confirme sa détermination à faire valoir les droits de l'équipe en utilisant de tous les recours juridiques disponibles.» Et de conclure: «Le club réaffirme également son engagement total à coopérer avec la Commission de discipline de la CAF sur cette affaire.»

Les Lois internationales l'exigent L'occupant sioniste doit indemniser les victimes et payer pour la reconstruction de Ghaza et des territoires palestiniens

«Michael Barnett, professeur en relations internationales et en sciences politiques à l'Université 'George Washington', a observé que les Nations unies énumèrent une série de «facteurs de risque» de génocide et de formes «moindres» de violence organisée dans un pays donné. Parmi ces facteurs de risque figurent de graves violations des droits humains, une discrimination systématique à l'encontre d'un groupe vulnérable, des attaques généralisées contre des civils, ainsi que le motif et la capacité de commettre des atrocités plus larges. «Israël coche toutes les cases» a-t-il observé»

(Peter Beinart Could Israel Carry Out Another Nakba?)

Par Mourad Benachenhou

La Cour pénale internationale n'a pas attendu le tout récent rapport d'Amnesty International, paru en décembre 2024, frappé d'embargo total et aussi étanche qu'une montre de grande plongée, et mis «sous le coude» par les «médias libres des démocraties avancées» (Amnesty conclut des Israélis committing génocide in Gaza) accusant formellement l'entité sioniste de génocide contre le peuple palestinien, pour lancer ses propres enquêtes et aboutir à la conclusion que les dirigeants sionistes qui commandent ce nettoyage ethnique doivent subir les foudres de la loi internationale réprimant les crimes contre l'humanité, dont fait partie le génocide.

Cependant, au lieu d'être félicitée pour faire son travail destiné à assurer que les traités internationaux «humanitaires», dont font partie la quatrième convention de Genève et le Traité interdisant le génocide, voici que l'exécution de ses mandats d'arrêt est mise en cause par plusieurs puissances mondiales ; plus grave encore, ses propres magistrats sont frappés de sanctions par les autorités des mêmes pays qui appellent au respect de l'ordre international fondé sur la loi, représentée par les traités gouvernant les relations entre les différents pays du monde.

NUL ÉTAT N'EST AU-DESSUS DES LOIS INTERNATIONALES

Même un quotidien allemand, Le 'Frankfurter Allgemeine Zeitung,' qui, pourtant, au vu du propre passé nazi de son pays, fait preuve d'une grande prudence lorsqu'il s'agit de l'entité sioniste, n'a pas hésité à publier une contribution particulièrement audacieuse, condamnant cette tentative officielle de décrédibiliser la Cour pénale internationale et d'appeler à la boycotter et à ne pas appliquer ses mandats d'arrêt visant les dirigeants sionistes.

Voici un extrait de l'article publié par ce quotidien allemand et rédigé par Reinhard Müller, éditorialiste politique dans ce quotidien allemand, sous le titre «Commentaire sur les Etats-Unis et la Cour Pénale Internationale : Trump n'est pas non Plus immunisé»

«Plus jamais – c'est aussi un message de la Cour pénale internationale. Le génocide et les crimes contre l'humanité ne doivent plus jamais rester impunis, même s'ils ont été ordonnés par les chefs d'État et de gouvernement. Le test le plus difficile pour le tribunal de La Haye, auquel tous les pays de l'UE et la majorité de tous les pays du monde se sont soumis, est le mandat d'arrêt contre le Premier ministre israélien. C'est aussi une raison importante pour les sanctions que le président américain Trump a (à nouveau) annoncées.

«Ce qui est vrai, c'est que ni les États-Unis ni Israël ne sont parties contractantes au tribunal – mais celui qui l'attaque attaque fondamentalement tous les États qui soutiennent La Haye. C'est pourquoi tout le monde doit faire comprendre qu'il ne tolère pas les sanctions contre un tribunal international.

«Aucun État n'est juridiquement supérieur à l'autre.

«Comment peut-on défendre, de manière crédible, la poursuite très nécessaire des crimes russes contre l'humanité lorsque l'on ne balaye pas devant sa propre porte ? Il ne s'agit pas de l'institution de La Haye, mais de pré-

venir la Commission de Crimes qui concernent tout l'humanité.» (<https://www.faz.net/aktuell/politik/ausland/usa-und-strafgerichtshof-auch-trump-ist-nicht-im-mun-110283157.html>)

LE CHOIX LAISSÉ À «LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE : LA FORCE DE LA LÉGALITÉ INTERNATIONALE» OU «LA FORCE COMME DROIT»

Cette citation se passe de commentaires et elle est livrée telle quelle à la lectrice et au lecteur. Est clair le choix qu'ont les dirigeants des grandes puissances, qui soufflent le froid et le chaud et prétendent vouloir un monde sans oppression et sans guerre, fondé sur la légalité internationale, acceptée de toutes les entités politiques mondiales, des états aux institutions internationales et intergouvernementales :

- soit accepter les propres règles de jeu qu'ils énoncent dans leurs déclarations publiques,
- soit ne reconnaître que les rapports de force excluant tout appel à ces règles morales, ou à ces principes et les traités internationaux s'y référant directement, fondés sur des valeurs universellement reconnues, dont la plus importante est la valeur de la vie humaine.

GHAZA, STATION BALNÉAIRE POUR LES RICHES ? POURQUOI PAS AUSCHWITZ NIGHT CLUB POUR ENFANTS DES NANTIS ?

L'attaque contre La Cour pénale internationale a coïncidé avec le projet annoncé de vider Ghaza de sa population palestinienne et d'ouvrir, à leur place, la porte à une population en provenance d'autres parties du monde, dans le cadre d'une projet de création d'une sorte de Riviera, de grand parc d'attraction destiné aux plus fortunés des habitants de la Planète, un mélange de «Tanger d'entant», de «Disney World» et de «station balnéaire à la mode caribéenne.»

Ce projet de «reconstruction» ne représente rien d'autre que la phase finale du génocide ; après l'extermination physique et la destruction du cadre de vie du peuple palestinien, par des opérations militaires n'épargnant rien ni personne, il s'agit maintenant d'en finir avec les survivants et de débarrasser le territoire de leur présence.

L'objectif visé n'est évidemment pas de mieux valoriser ce territoire, ce qui peut être fait sans avoir à expulser sa population actuelle, mais en mettant en place un plan, financé par les «casseurs occupant» que sont les sionistes, et c'est ce que prévoit la quatrième convention de Genève, de reconstruction et de redéveloppement de ce territoire, prenant en compte le bien-être de cette population actuelle.

Il s'agit tout simplement d'achever le génocide du peuple palestinien, noyau central du projet sioniste, et rien d'autre.

«Il n'y a pas d'Auschwitz à Ghaza, mais c'est toujours un génocide»

L'accusation «d'antisémitisme» fuse quasi instinctivement dans certains milieux «bien-pensants», défenseurs en état de mobilisation permanente dans la «défense de la démocratie et des droits de l'Homme», à travers l'univers entier. Mais, dès lors que la violation des plus élémentaires des droits humains com-

mis sur le territoire de la Palestine historique par «L'Etat juif d'Israël», ils sortent immédiatement le carton rouge «du rappel de l'Holocauste et de l'Antisémitisme.» Comment vont-ils réagir à une contribution écrite par des professeurs juifs accusant l'entité sioniste de crime délibéré de génocide à Ghaza, contribution, publiée non sur une feuille de chou «antisémite», mais sur un quotidien israélien ?

A titre de complément à l'analyse présentée dans la contribution actuelle, on donne, pour que chaque lectrice et lecteur puisse en juger par eux-mêmes et sur la base de l'écrit original, sans tentative de diluer son contenu dans un commentaire d'appropriation par le rédacteur du présent texte.

Les Professeurs Daniel Blatman et Amos Goldberg sont des historiens de l'Holocauste à l'Université hebraïque de Jérusalem, les auteurs de ce texte accusé ont décidé d'évoquer Auschwitz dans le titre qu'ils ont donné et de faire référence au sort des Rohingyas.

Voici la traduction de ce document, qui a paru sur «Haaretz» le 20 janvier 2025.

«Les déclarations des responsables du Myanmar sur l'intention du Myanmar d'exterminer les Rohingyas sont faibles et accessoires par rapport au flot de déclarations génocidaires entendues dans tous les couloirs de la politique, de la société, des médias et de l'armée en Israël, exprimant une déshumanisation extrême des Palestiniens et un désir de leur extermination généralisée. Le génocide est toute action qui conduit à la destruction de la capacité d'existence d'un collectif, pas nécessairement à son anéantissement total. On estime que près de 47 000 personnes ont été tuées à Ghaza et plus de 110 000 blessées. Le nombre de ceux enterrés sous les décombres ne sera peut-être jamais connu. La grande majorité des victimes sont des non-combattants. Selon les Nations unies, 90 % de la population de Ghaza a été déplacée de chez elle à plusieurs reprises et vit dans des conditions inhumaines qui ne font qu'augmenter les niveaux de mortalité. Le meurtre d'enfants, la famine, la destruction des infrastructures, y compris celle du système de soins de santé, la destruction de la plupart des maisons, y compris l'effacement de quartiers et de villes entières tels que Jabalya et Rafah, le nettoyage ethnique dans la bande nord, la destruction de toutes les universités de Ghaza et de la plupart des institutions culturelles et mosquées, la destruction des infrastructures gouvernementales et organisationnelles, les fosses communes, la destruction des infrastructures pour la production alimentaire locale et la distribution de l'eau – tout cela brosse un tableau clair du génocide. Ghaza, en tant qu'entité humaine et collective nationale, n'existe plus. C'est exactement ce à quoi ressemble le génocide.»

Il est hautement regrettable que les Etats arabes aient décidé de passer sous silence la responsabilité morale, mais plus spécifiquement matérielle et financière d'Israël dans la reconstruction de Ghaza, alors que la Loi internationale établit très clairement qu'en tant que puissance occupante et agresseur, c'est cette entité qui doit payer tout ce qu'elle a cassé sur le territoire martyr de Ghaza, et indemniser chacun des habitants de ce territoire ayant subi des préjudices du fait de cette campagne génocidaire.

ANNONCES CLASSÉES

APPARTEMENTS

■ Vends F3, Akid Lotfi 5^e (850 U) – F3 Yasmine 2, 11^e (650 U) – F3 Rue Larbi ben M'hidi, 4^e (12 MDA) F4 les Pyramides, 4^e (13 MDA) – Agence immo ABDALLAH 11 rue Cavaignac 041.38.62.87/ 0770.40.87.48

TERRAINS

■ Vends 02 lots de terrain de 21.820 m² et 10.910 m² mitoyen à Ghazaouet, au lieu dit Krakar, route de Nédrroma côté voie ferrée. Intermédiaire s'abstenir – Tél : 0771.21.32.91

Les effets de la pression sociale sur la santé mentale des jeunes dans l'ère des réseaux sociaux

Dans l'ère des réseaux sociaux, la pression sociale exercée sur les jeunes a des effets néfastes sur leur santé mentale, en favorisant l'apparition de troubles tels que l'anxiété, la dépression et les troubles de l'image corporelle.

Par Oukaci Lounis*

Introduction:

Bien que liés, les sujets de la génération Z et des effets de la pression sociale sur la santé mentale des jeunes à l'ère des réseaux sociaux sont distincts. Le premier concerne les caractéristiques et les défis de la génération Z (née entre 1997 et 2012) ayant grandi avec le numérique. Le second examine spécifiquement l'impact de la pression sociale en ligne sur la santé mentale des jeunes, notamment l'anxiété, la dépression, la comparaison sociale et le cyberharcèlement. Si le premier est plus large, le second se concentre sur un aspect particulier de la vie des jeunes, avec des liens possibles, par exemple, sur la façon dont les traits de la génération Z influencent leur gestion de cette pression et leur bien-être mental. Les jeunes Algériens utilisent les réseaux sociaux pour communiquer, se divertir et se présenter au monde, mais la pression constante de performance et de comparaison peut entraîner anxiété, dépression et troubles de l'estime de soi. Cette pression sociale exercée par les réseaux sociaux a un impact significatif sur leur santé mentale, rendant cruciale l'adoption de mesures pour atténuer ces effets négatifs et promouvoir une utilisation plus saine et responsable. Ce sujet est aujourd'hui crucial, l'exposition croissante des jeunes aux réseaux sociaux les soumettant à une forte pression sociale. Si ces plateformes offrent des avantages comme la connexion et l'information, elles engendrent aussi des problèmes tels que la comparaison, le cyberharcèlement et la quête d'une image idéale.

LES RÉSEAUX SOCIAUX ET LA SANTÉ MENTALE DES JEUNES

La pression sociale sur les réseaux sociaux affecte profondément la santé mentale des jeunes. L'exposition constante à des images idéalisées sur des plateformes comme Instagram et Facebook engendrent des sentiments d'insuffisance et favorisent l'anxiété, la dépression et les troubles de l'image corporelle, car les jeunes se sentent obligés de se conformer à des normes irréalistes. Cette pression de perfection en ligne peut créer une dissociation entre vie réelle et virtuelle, aggravant les problèmes mentaux.

Comprendre ces mécanismes est crucial pour développer des stratégies d'atténuation. Selon Revranché, Biscond et Husky (2022), l'impact complexe et multivalent de l'utilisation excessive des réseaux sociaux sur la santé mentale exige une approche nuancée. L'exposition à des stimuli stressants (images idéalisées, messages négatifs) contribue aux troubles mentaux. Il est donc essentiel de considérer ces facteurs pour protéger la santé mentale des jeunes face à la pression sociale en ligne.

Les recherches récentes (Storme, Morgiève & Notredame ; Rosa, Fino

& Bocci) soulignent les effets néfastes de la pression sociale sur les réseaux sociaux sur la santé mentale des jeunes, notamment l'anxiété, la dépression et les troubles de l'image corporelle. Les réseaux sociaux, en exposant constamment les jeunes à des images idéalisées, des messages négatifs et à la pression de projeter une image parfaite, créent un environnement stressant qui peut exacerber ces troubles et provoquer une dissociation entre vie réelle et virtuelle. Il est donc crucial d'intégrer ces facteurs dans les stratégies de prévention, en sensibilisant les jeunes aux risques d'une utilisation excessive et en les dotant d'outils pour une gestion saine et responsable de leur présence en ligne.

Il est important de considérer les résultats de recherches récentes qui mettent en évidence les effets néfastes de la pression sociale exercée sur les réseaux sociaux sur la santé mentale des jeunes. Selon E. de Marneffe et I. Lambotte, la pression sociale exercée sur les réseaux sociaux peut avoir des conséquences graves sur la santé mentale des jeunes, notamment en favorisant l'apparition de troubles tels que l'anxiété, la dépression et les troubles de l'image corporelle. En effet, les réseaux sociaux créent un environnement dans lequel les jeunes sont constamment exposés à des stimuli stressants, tels que des images idéalisées de la vie de leurs pairs, des messages négatifs ou des commentaires désobligeants, ce qui peut contribuer à l'apparition de ces troubles. De plus, la pression de présenter une image parfaite en ligne peut conduire à une dissociation entre la vie réelle et la vie virtuelle, ce qui peut aggraver les problèmes de santé mentale. Il est donc essentiel de prendre en compte ces facteurs lors de l'élaboration de stratégies pour atténuer les effets néfastes de la pression sociale exercée sur les réseaux sociaux sur la santé mentale des jeunes. En particulier, il est important de sensibiliser les jeunes aux risques liés à l'utilisation excessive des réseaux sociaux et de leur fournir des outils pour gérer de manière saine leur présence en ligne, notamment en promouvant une utilisation responsable et équilibrée des réseaux sociaux. Cela peut inclure des initiatives de sensibilisation aux risques du cyberharcèlement, ainsi que des programmes de formation pour les parents et les éducateurs sur les moyens de soutenir les jeunes dans leur utilisation des réseaux sociaux.

Des études récentes mettent en évidence l'impact négatif de la pression sociale en ligne sur la santé mentale des jeunes. L'exposition constante à des images idéalisées et aux interactions potentiellement négatives exacerbé l'anxiété, la dépression et les troubles de l'image corporelle, que la dissociation vie réelle/virtuelle aggrave. Il est donc crucial de sensibiliser les jeunes aux risques des réseaux sociaux, de promouvoir une utilisation saine et responsable, et de lutter contre le cyberharcèlement via des programmes de formation pour parents et éducateurs. Comprendre ces enjeux est essentiel compte tenu de l'omniprésence des réseaux sociaux.

Des recherches récentes mettent en évidence les effets néfastes de la pression exercée par les réseaux sociaux sur la santé mentale des jeunes. Comme l'explique J. Willemsen, cette pression peut engendrer anxiété, dépression et problèmes d'image corporelle, car l'exposition constante à des représentations idéalisées et à des interactions négatives favorise un environnement en ligne stressant. La pression de projeter une image parfaite peut déconnecter encore davantage les jeunes de la réalité, exacerbant ainsi les problèmes de santé mentale. Par conséquent, les straté-

gies visant à atténuer ces effets doivent privilégier la sensibilisation des jeunes aux risques d'une utilisation excessive des réseaux sociaux et leur fournir les outils nécessaires à une interaction saine en ligne. Cela inclut la lutte contre le cyberharcèlement et le soutien aux parents et aux éducateurs. Compte tenu du rôle essentiel des réseaux sociaux dans la culture des jeunes d'aujourd'hui, des mesures proactives sont essentielles pour promouvoir une utilisation responsable et équilibrée des réseaux sociaux et préserver leur bien-être mental.

Les récentes recherches de Harkins, Menezes, Sadikova et al. soulignent les effets délétères de la pression sociale sur les réseaux sociaux pour la santé mentale des jeunes. Cette pression favorise l'anxiété, la dépression et les troubles de l'image corporelle. La taille et la diversité du réseau social peuvent paradoxalement exacerber la solitude et l'isolement, contribuant à ces troubles. De plus, la pression d'une image en ligne parfaite crée une dissociation entre vie réelle et virtuelle, aggravant ces problèmes. Il est donc crucial de sensibiliser les jeunes aux risques d'une utilisation excessive des réseaux sociaux et de les équiper pour une gestion saine de leur présence en ligne, en encourageant une utilisation responsable et équilibrée. Des études, comme celles d'Ourari et Madi, établissent un lien entre la pression exercée par les réseaux sociaux et une augmentation de l'anxiété, de la dépression et des problèmes d'image corporelle. L'exposition constante à des représentations idéalisées et à des interactions négatives sur les réseaux sociaux crée un environnement stressant susceptible de déclencher ces troubles. De plus, la pression exercée pour maintenir une image parfaite en ligne peut entraîner une déconnexion entre la vie réelle et virtuelle, aggravant ainsi les problèmes de santé mentale. Pour remédier à ce problème, il est nécessaire de mettre en place des stratégies visant à atténuer l'impact négatif de la pression exercée par les réseaux sociaux sur le bien-être mental des jeunes. Il s'agit notamment de les sensibiliser aux risques d'une utilisation excessive des réseaux sociaux et de leur fournir des outils pour une utilisation saine en ligne, en promouvant une utilisation responsable et équilibrée.

Les campagnes de sensibilisation contre le cyberharcèlement et les programmes de formation destinés aux parents et aux éducateurs pour soutenir l'utilisation des réseaux sociaux par les jeunes sont également essentiels, compte tenu notamment du rôle essentiel que jouent les réseaux sociaux dans leur vie aujourd'hui.

Dans le même ordre d'idées, des recherches soulignent l'impact négatif de la pression sociale sur les réseaux sociaux sur la santé mentale des jeunes. Charbonneau et Turcotte, ainsi que Kahlat, indiquent que cette pression peut engendrer anxiété, dépression et troubles de l'image corporelle, exacerbés par l'exposition constante à des images idéalisées et à des interactions négatives. La nécessité de projeter une image parfaite en ligne accentue la dissociation entre réalité et virtualité, aggravant les problèmes de santé mentale. Il est donc crucial de sensibiliser les jeunes aux risques d'une utilisation excessive et de leur fournir les outils nécessaires pour une présence en ligne saine et responsable, incluant la prévention du cyberharcèlement et des programmes de formation pour les parents et les éducateurs. Bien que les réseaux sociaux puissent aussi avoir un impact positif, il est essentiel de considérer leur influence dans l'ère numérique actuelle, où ils sont omniprésents dans la vie des jeunes.

La pression sociale sur les jeunes,

exacerbée par les réseaux sociaux, impacte profondément leur santé mentale. Comprendre ces mécanismes est crucial pour atténuer ses effets néfastes, notamment l'anxiété, la dépression et les troubles de l'image corporelle, mis en évidence par des recherches récentes. La quête d'une image parfaite en ligne peut créer une dissociation entre vie réelle et virtuelle, aggravant ces problèmes. Il est donc impératif de sensibiliser les jeunes aux risques, de leur fournir des outils pour une utilisation responsable et équilibrée des réseaux sociaux et préserver leur bien-être mental.

Les récentes recherches de Harkins, Menezes, Sadikova et al. soulignent les effets délétères de la pression sociale sur les réseaux sociaux pour la santé mentale des jeunes. Cette pression favorise l'anxiété, la dépression et les troubles de l'image corporelle.

Protéger la santé mentale des jeunes à l'ère numérique exige une action concertée des parents, éducateurs, professionnels de santé et décideurs politiques.

Stratégie idéale globale pour atténuer les effets néfastes de la pression sociale sur les jeunes Algériens

I. Sensibilisation et éducation

1. Programmes scolaires: intégrer des cours d'éducation aux médias et à la santé mentale dans les programmes scolaires pour sensibiliser les jeunes aux risques liés à l'utilisation excessive des réseaux sociaux.

2. Campagnes de sensibilisation : organiser des campagnes de sensibilisation nationales pour informer les jeunes et leurs parents sur les dangers de la pression sociale en ligne et les conséquences sur la santé mentale.

3. Formation des enseignants : former les enseignants à la détection des signes de détresse psychologique chez les élèves et à la mise en place de stratégies d'intervention.

II. UTILISATION RESPONSABLE DES RÉSEAUX SOCIAUX

1. Guides de bonnes pratiques : élaborer des guides de bonnes pratiques pour une utilisation responsable des réseaux sociaux, en collaboration avec les plateformes de réseautage social.

2. Outils de contrôle parental : mettre à disposition des parents des outils de contrôle pour limiter l'accès aux contenus inappropriés et surveiller l'utilisation des réseaux sociaux par les mineurs.

3. Label de qualité : créer un label de qualité pour les contenus en ligne respectueux de la santé mentale et de l'image corporelle.

III. PROMOTION D'UNE IMAGE POSITIVE DE SOI ET DES RELATIONS AUTHENTIQUES

1. Programmes de développement personnel : proposer des programmes de développement personnel pour les jeunes, axés sur l'estime de soi, la confiance en soi et les compétences sociales.

2. Activités extrascolaires : encourager les activités extrascolaires qui favorisent les relations sociales et la créativité, telles que les sports, les arts et les clubs de loisirs.

3. Réseaux de soutien: créer des réseaux de soutien pour les jeunes qui traversent des difficultés, avec des professionnels de santé et des pairs formés.

IV. L'ACTION CONCERTÉE DES PARTIES SUSCITE

1. Partenariat avec les plateformes de réseautage social : établir des partenariats avec les plateformes de réseautage social pour promouvoir des contenus respectueux de la santé mentale et de l'image corporelle.

2. Collaboration avec les professionnels de santé : travailler avec les professionnels de santé pour élaborer des stratégies d'intervention et de prévention des troubles de santé mentale liés à la pression sociale.

3. Engagement des décideurs politiques : Sensibiliser les décideurs politiques à l'importance de la protection de la santé mentale des jeunes et obtenir leur engagement pour la mise en place de politiques publiques efficaces.

En mettant en œuvre cette stratégie globale, l'Algérie peut atténuer les effets néfastes de la pression sociale sur les jeunes et promouvoir une santé mentale positive à l'ère numérique.

Conclusion :

La pression sociale exercée sur les jeunes à l'ère des réseaux sociaux a des effets néfastes sur leur santé mentale, favorisant l'apparition de troubles tels que l'anxiété, la dépression et les troubles de l'image corporelle. Les recherches récentes soulignent l'importance de prendre en compte ces facteurs pour protéger la santé mentale des jeunes face à la pression sociale en ligne. Il est crucial de sensibiliser les jeunes aux risques liés à l'utilisation excessive des réseaux sociaux et de leur fournir des outils pour une gestion saine et responsable de leur présence en ligne.

La stratégie idéale pour atténuer les effets néfastes de la pression sociale sur les jeunes algériens consiste à mettre en place des programmes de sensibilisation et d'éducation, à promouvoir une utilisation responsable des réseaux sociaux, à encourager une image positive de soi et des relations authentiques, et à établir des partenariats avec les plateformes de réseautage social et les professionnels de santé.

Enfin, il est essentiel de reconnaître que la protection de la santé mentale des jeunes à l'ère numérique est une responsabilité collective qui nécessite l'engagement de tous les acteurs, y compris les parents, les éducateurs, les professionnels de santé et les décideurs politiques. En travaillant ensemble, nous pouvons atténuer les effets néfastes de la pression sociale sur les jeunes et promouvoir une santé mentale positive à l'ère numérique.

*Professeur

Université de Constantine 2

Références

- Revranché, M., Biscond, M., & Husky, M. M. (2022). *Lien entre usage des réseaux sociaux et image corporelle chez les adolescents: une revue systématique de la littérature*. *L'Encéphale*, 48(2), 206-218.
- Storme, N., Morgiève, M., & Notredame, C. É. (2021). *Réseaux sociaux et santé mentale en 2021*. *PSYCHIATRIE FRANÇAISE*, (3).
- Rosa, D., Fino, E., & Bocci, E. (2016). *Les réseaux sociaux, nouvel espace interactif pour les représentations sociales et l'intervention*. *En discutant de psychanalyse, de psychiatrie et de santé mentale sur Facebook, Twitter et Yahoo! Answers*. In *L'intervention en sciences humaines: l'importance des représentations* (pp. 271-297). Presses de l'Université Laval: Québec.
- de Marneffe, E., & Lambotte, I. (2023). *Adolescence et santé mentale, quand les réseaux sociaux s'en mêlent... Le cas du cyber-harcèlement*. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 71(2), 63-79.
- Du baccalauréat, e. p., & proulx, é. (2024). *Les réseaux sociaux comme médiateurs dans l'association entre la qualité de l'amitié et la santé mentale durant l'adolescence*.
- Willemsen, J. *Le pouvoir des écrans: comprendre les liens entre réseaux sociaux et santé mentale chez les jeunes de 18 à 25 ans en Province de Liège*.
- Harkins, C., Menezes, M., Sadikova, E., & Mazurek, M. (2023). *La diversité des réseaux sociaux et la santé mentale chez des mères de personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme*. *Robert S. Dembo, Marsha R. Mailick, Abby E. Rudolph, Nick Huntington, Leann Smith Da. American Journal on Intellectual and Developmental Disabilities*, 128(2), 181-182.
- Ourari, K., & Madi, A. (2023). *Réseaux sociaux et perception du corps chez les adolescents*. *Revue Santé Mentale et Neurosciences*, 4(8), 10-20.
- Charbonneau, J., & Turcotte, M. (2005). *Les réseaux sociaux. Connaitre, débattre et décider*. *La contribution d'une enquête socio-économique et de santé intégrée et longitudinale (ESSIL)*, 173-205.
- Kahlat, A. E. (2023). *Impact émotionnel du Covid-19 sur les utilisateurs des réseaux sociaux* (Doctoral dissertation, Université du Québec à Trois-Rivières).

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE
DE LA WILAYA D'EL BAYADH

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHÉS

NIF : 099632010774718

نº ٤٠ (١٥٢٠٢٤.١٣.٢٠٢٥) ٠٦ آفریل ٢٠٢٥

Avis d'attribution provisoire des marchés :

En application du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 article 65 alinéas 2, l'office de promotion et de gestion immobilière d'EL BAYADH porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à le avis d'appel d'offre national Ouvert avec exigence des capacités minimales n° 24 du 17/03/2025, portant la Réalisation des travaux des 40/2000 logements publics locatifs y compris VRD à CHELLALA programme Année 2024, que les marchés sont attribués provisoirement à les ETB suivant :

Site	Entreprise	Projet	Note Tech	Délais	Montant de l'offre	Montant de Corriger	Remarque
CHELLALA	SEMAHI FARID	Réalisation des travaux des 40/2000 Logements Publics Locatifs Y compris VRD	47 P	10 Mois	137 352 862.00 DA	137 352 862.00 DA	OFFRE UNIQUE

Les soumissionnaires non qualifiés sont invités dans un délai de 03 jours à compter du premier jour de la parution de l'attribution provisoire des marchés, à prendre la connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

En application de l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de l'OPGI d'El Bayadh dans un délai de 10 jours à partir de la 1ère parution du présent avis d'attribution provisoire.

ANEPE N° 2531005622 Le Quotidien d'Oran 13/04/2025

REPUBLIC OF ALGERIA DEMOCRATIC AND POPULAR
Ministry of Habitat and Urbanism and the City
Wilaya of Mostaganem
Direction of Urbanism, Architecture and Construction
Service of public works
NIF : 099632010774718

Appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales

La Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la wilaya de Mostaganem, et en application du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et la Loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigences de capacités minimales pour la réalisation du programme suivant :

Opération : suivi et réalisation des travaux de VRD primaire et secondaires des logements publics à travers la wilaya de Mostaganem programme 2025

Lot 10: Réalisation d'un mur de soutènement + voie+ aménagement extérieur + éclairage public pour les 50 loges LPA Bas Mazagran

CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Cet avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux entreprises ou groupement des entreprises justifiant d'une qualification professionnelle avec minimum des conditions d'éligibilité à savoir :

- > Entreprises-qualifiées et ayant la catégorie cinq (05) ou plus dans le domaine travaux de bâtiment comme activité principale et travaux publiques comme activité secondaire.
- > Le soumissionnaire devra avoir réalisé durant les sept (07) dernières années, au moins deux (02) projets de marché (>12 million) pour chaque projet en :

 - mur de soutènement en béton armé
 - ouvrages en béton armé
 - ouvrages avec structure en voiles justifiés par des attestations de bonne exécution, délivrées par des maîtres d'ouvrage publics (service contractant).

- > Avoir une moyenne de chiffre d'affaires des bilans des trois (03) années 2021/2022/2023 ; justifiés par les bilans fiscaux visés par les services des impôts supérieur ou égale à 50 000.000.00 DA

Les entreprises qualifiées ou leurs représentants légaux intéressés par cet avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Urbanisme et de la Construction (secrétariat général de la direction), siège à la cité administrative -Salamandre -commune de Mostaganem
Téléphone : 035-35-1-74

Le soumissionnaire préparera son offre qui doit comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature , l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées , indiquant la dénomination de l'entreprise , la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention (dossier de candidature) (offre technique) (offre financière) selon le cas .

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention : (à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)

Avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales
 A. Madame la Directrice de l'Urbanisme et de la Construction
 de la Wilaya de Mostaganem, cité administrative -Salamandre

Les offres doivent être conformes au cahier des charges et accompagnées des pièces ci-dessous.

- 1. Le dossier de candidature contenant :
 - Une déclaration de candidature (dûment renseignée portant cachet et signature du soumissionnaire)
 - Copie du registre de commerce électronique.
- Attestation de dépôt legal des comptes sociaux pour l'année 2023 légalisée par CNRC pour (SNC-SARL-BURL-SPAL)
- Copie d'attestation d'immatriculation fiscale
- Une déclaration de probité (dûment renseignée portant cachet et signature du soumissionnaire)
- Copie des statuts pour les sociétés (SNC-SARL-BURL-SPAL-entreprise étrangère de droit algérien)
- Copie des pouvoirs du signataire de la soumission (pour les sociétés)
- Copie de la carte d'identité nationale valide moins de 02 mois.
- Attestation CNAS de mise à jour des cotisations, copie valide le jour d'ouverture des plis.
- Attestation CACOBATPH de mise à jour des cotisations valide le jour d'ouverture des plis.
- Attestation GASNOS de mise à jour des cotisations, copie valide le jour d'ouverture des plis.
- Certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité
- Les bilans des trois (03) dernières années (2021/2022/2023) doivent être visés par les services des impôts
- Copie du certificat d'assurance dommages et responsabilité civile.
- Les moyens humains doivent être justifiés par :
 - copies de diplômes (encadrement) +CV
 - affiliation individuelle CNAS (encadrement + ouvriers) valide le jour d'ouverture des plis, annexés au mémoire technique justificatif
 - les moyens humains par des cartes grises ou récépissé de dépôt assurances pour les matériels roulants valide le jour d'ouverture des plis, et facture d'achat et PV d'huisserie ou d'expertise de moins d'une année à la date d'ouverture des plis pour le matériel non roulant, annexés au mémoire technique justificatif
 - Le matériel roulant ou non roulant justifié par un contrat de location notarié noté à moitié (50%), ou contrat de leasing noté à (75%) valide le jour d'ouverture des plis.
 - Les références professionnelles justifiées par des copies des attestations de bonne exécution des travaux réalisés par l'entreprise dans les domaines signées par le service contractant.
- N.B:
 - Les documents originaux ne sont exigés que pour l'attributaire du marché
 - 2. L'offre technique contenue :
 - Une déclaration de candidature (dûment renseignée portant cachet et signature du soumissionnaire)
 - Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : Un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du présent décret.
 - Planche et délai d'exécution des travaux signé par l'entreprise est exigé
 - 2. L'offre financière :
 - La lettre de soumission renseignée et portant le cachet et la signature du soumissionnaire
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU)
 - Le détail quantitatif et estimatif (DQE)

La durée de préparation des offres est fixée à 10 jours (dix) à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offres.

La date et l'heure limite de dépôt des offres et la date et l'heure d'ouverture des plis des offres techniques et financières correspondant au dernier jour de la période de préparation des offres à 10h00.

Dans le cas où le jour de dépôt des offres tombe un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite de dépôt des offres est prorogée jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires sont invités par le présent avis pour prendre part à la réunion d'ouverture des plis qui se tiendra au siège de la Direction de l'Urbanisme et de la Construction de la wilaya de Mostaganem, à 10 h30, le jour qui correspond au dernier jour de la préparation des offres.

Les soumissionnaires resteront en attente pour toute information survenant 03 mois + 10 jours (détails de validité des offres) soit 100 jours à compter de la date d'ouverture des plis.

Le service contractant pourra, s'il y a lieu, proroger les délais de préparation des offres. Dans ce cas, il doit informer les soumissionnaires par tous les moyens.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية وهران
مديرية البيئة

القرار رقم 1223 المؤرخ في 24 مارس 2025

المتضمن فتح تحقيق عمومي حول دراسة موجز التأثير على البيئة بخصوص مشروع إنجاز وحدة تحويل البلاستيك المطاط والفولاذ والكائنة ببلدية طافراوي المكان المسمى بمنطقة النشاطات طافراوي الحاملة للقطع رقم 64-62-61

SARL SITAPE 67-65-64-62-61 إيلو 117 123/121/120/118/117 من القسمة 05 لفادنة: 123/121/120/118/117

بناءاً على طلب السيد مدير المؤسسة SARL SITAPE المؤرخ في 08/07/2024 المتضمن فتح تحقيق عمومي حول دراسة موجز التأثير على البيئة بخصوص مشروع إنجاز وحدة تحويل البلاستيك المطاط والفولاذ والكائنة ببلدية طافراوي المكان المسمى بمنطقة النشاطات طافراوي الحاملة للقطع رقم 61-65-64-62-61 إيلو 117 123/121/120/118/117 من القسمة 05 لفادنة: SARL SITAPE

باقتراح من السيدة مديرية البيئة لولاية وهران:

المادة 01: يفتح تحقيق عمومي بخصوص مشروع إنجاز وحدة تحويل البلاستيك المطاط والفولاذ والكائنة ببلدية طافراوي المكان المسمى بمنطقة النشاطات طافراوي الحاملة للقطع رقم 61-65-64-62-61 إيلو 117 123/121/120/118/117 من القسمة 05 لفادنة: SARL SITAPE

المادة 02: يفتح تحقيق عمومي حول دراسة موجز التأثير على البيئة المشار إليها في المادة الأولى أعلاه خلال خمسة عشرة يوما (15) في مقر البلدية وكذا الأماكن المجاورة لموقع المشروع و ذلك ابتداء من تاريخ إصداره هذا القرار.

المادة 03: تعيين السيدة بملوس إيمان محافظا محققا لتسجيل كل الآراء، الرغبات، التظلمات واللاحظات الكتابية والشفوية لدى بها من طرف الغير وأشخاص طبيون كانوا أو معنيون في سجل خاص موقع ومؤشر عليه من طرف السيد رئيس مجلس المجلس الشعبي البلدي طافراوي.

المادة 04: يتخذ المحافظ الحق مقرا له ل مباشرة مهامه ببلدية طافراوي وتوسيع نسخة كاملة من دراسة موجز التأثير على البيئة الخاصة بالمشروع المزعزع المقام اجازه في مقر البلدية لدى المحافظ الحق لتمكين المواطنين وغير على الاطلاع عليها والإدلاء بلاحظاتهم وآرائهم حول إنجاز المشروع و مدى تأثيره على البيئة.

المادة 05: ينشر تحقيق عمومي بخصوص موضوع هذا القرار في جريدة وطنية على الأقل من طرف صاحب المشروع الذي يتتحمل نفقات الإشهار.

المادة 06: بعد انتهاء المدة المقررة للإشهار المشار إليها في المادة الثانية من هذا القرار، يقفل السجل من طرف المحافظ الحق الذي يحرر تقريرا تفصيا يرسله إلى السيد الوالي يتضمن نتيجة جمع الآراء والملاحظة و مذكرة برأيه في ظرف العشرة أيام الموالية.

المادة 07: يكلف السيدة والصادرة الأمين العام للولاية، مدير التقنيين و الشؤون العامة، مديرية البيئة، رئيس دائرة واد تللات، رئيس المجلس الشعبي البلدي بلدية طافراوي والمحافظ الحق كل واحد منهم حسب الصالحيات المخولة له قانونا بتتنفيذ هذا القرار الذي يدرج في مدونة القرارات الإدارية لولاية وهران.

الوالى

•2

20.10 Les choses simples

- 11.00 Tout le monde veut prendre sa place
- 12.00 Journal 13h00
- 12.20 13h15, le dimanche
- 13.20 13h15, le dimanche
- 14.10 13h15, l'après-midi
- 14.50 Rugby : Champions Cup
- 17.05 Les enfants de la télé
- 18.10 Les enfants de la télé, la suite
- 19.00 Journal 20h00
- 19.30 20h30 le dimanche



Comédie - France - 2023
Avec Lambert Wilson, Grégory Gadebois, Marie Gillain, Betty Pierucci Berthoud
Vincent est un célèbre entrepreneur à qui tout réussit. Un jour, une panne de voiture sur une route de montagne interrompt provisoirement sa course effrénée. Pierre, qui vit à l'écart du monde moderne au milieu d'une nature sublime, lui vient en aide et lui offre l'hospitalité. La rencontre entre ces deux hommes que tout oppose va bouleverser leurs certitudes respectives. Et ils vont se surprendre à rire.

17.05 Questions pour un champion



Présenté par Samuel Etienne
Un jeu réalisé par Olivier Baudoin et Karl Grosse Produit par Fremantle, avec la participation de France 3 Animé par Samuel Etienne Jeu emblématique construit autour de la culture générale, l'émission culte "Questions pour un champion" se déroule en trois manches.
17.55 Le journal des talents
18.00 ICI 19/20 édition toutes régions
19.05 Stade 2
20.05 Mystères au paradis

•3

16.00 Fort Boyard



Saison 30 - Équipe Handicap 2000
Présenté par Olivier Minne
Jérémie Ferrari, Fabienne Carat, Karima Charni, Yoann Riou, Vincent Parisi et Allison Pineau se lancent à l'assaut du Fort pour le compte d'Handicap 2000, une association qui soutient les personnes en situation de handicap.
18.18 Organisation Super Insolite
19.00 Okoo-koo
19.30 C'est toujours pas sorcier
19.55 Consomag
20.00 Drôle de genre

•4

16.00 Fort Boyard

Saison 30 - Équipe Handicap 2000
Présenté par Olivier Minne
Jérémie Ferrari, Fabienne Carat, Karima Charni, Yoann Riou, Vincent Parisi et Allison Pineau se lancent à l'assaut du Fort pour le compte d'Handicap 2000, une association qui soutient les personnes en situation de handicap.
18.18 Organisation Super Insolite
19.00 Okoo-koo
19.30 C'est toujours pas sorcier
19.55 Consomag
20.00 Drôle de genre

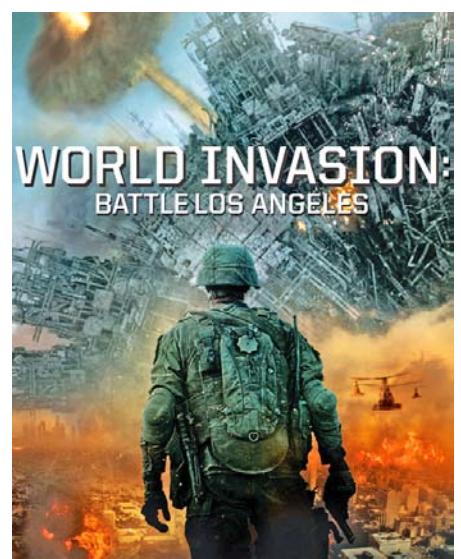
•5

arte

TMC

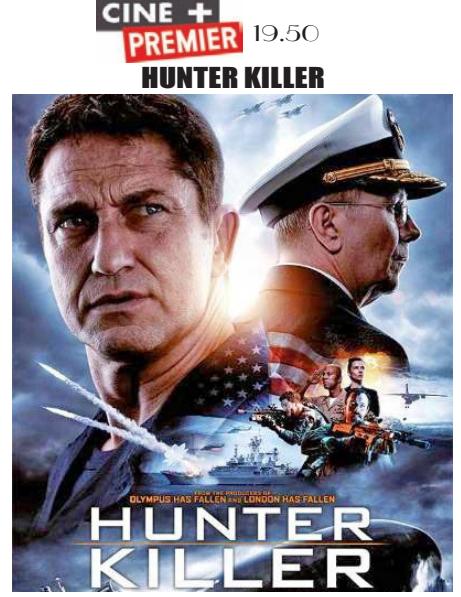
- 09.20 Echappées belles
- 11.00 C Média
- 12.00 Sale temps pour la planète
- 12.40 C l'hebdo
- 13.35 Rhapsodie, le cirque philharmonique
- 14.36 Imprévus
- 14.55 Le Sri Lanka, l'île aux trésors
- 15.50 France, le plus beau décor de cinéma
- 17.30 En société
- 19.00 C politique
- 20.05 Face à l'histoire : les Résistantes
- 22.50 Bob Denard, mercenaire de la République

- 08.25 Bhoutan, le royaume dans le ciel
- 08.20 Le bêtisier de l'été
- 12.35 Petits plats en équilibre
- 12.40 Ghost Whisperer
- 17.55 Les mystères de l'amour
- 20.10 Petits plats en équilibre
- 20.15 Esprits criminels
- 18.30 Karambolage
- 18.45 Arte journal
- 19.05 Sharon Stone, l'instinct de survie
- 20.00 Mort ou vif
- 21.45 Ipccress, danger immédiat



CINE + FRISSON 19.50
WORLD INVASION : BATTLE LOS ANGELES

Film de science-fiction - Etats-Unis - 2011
Avec Aaron Eckhart, Ramon Rodriguez, Michelle Rodriguez, Bridget Moynahan
Des météorites sont tombées sur la Terre. Il s'agit d'une invasion extraterrestre. Les forces armées américaines se concentrent sur Los Angeles. Le sergent Nantz avait prévu de prendre sa retraite. Mais il est affecté à un nouveau bataillon où les soldats le voient arriver d'un mauvais œil. Chargés d'évacuer des civils, Nantz et ses hommes vont devoir faire face à un ennemi qui semble indestructible.



ACTION 19.50
HUNTER KILLER

Film d'action - Etats-Unis - France - Grande-Bretagne - Chine - 2018
Avec Gerard Butler, Gary Oldman, Michael Nyqvist, Linda Cardellini
Dans la mer de Barents, en Russie, le Konek, un sous-marin russe, est victime d'une explosion, tandis que le Tampa Bay, un sous-marin américain qui naviguait non loin, est frappé par une torpille. Le sous-marin, avec à son bord 110 hommes, est porté disparu. L'armée américaine fait alors appel à Joe Glass, un capitaine au parcours militaire non conventionnel, pour mener une mission de reconnaissance.



ACTION 19.50
SNOWPIERCER : LE TRANSPERCENEIGE

Film de science-fiction - Corée du Sud - République tchèque - 2013
Avec Chris Evans, Song Kang-ho, Tilda Swinton, Jamie Bell, Ed Harris
Au XXI^e siècle, l'utilisation d'un gaz, le CW7, censé contrer le réchauffement climatique a plongé la Terre dans une longue ère glaciaire, provoquant quasiment l'extinction de l'humanité. Les derniers survivants vivent dans un train, divisé en plusieurs classes. En queue de convoi, les déclassés vivent dans des conditions misérables, surveillés par d'impitoyables gardiens tandis qu'en tête, on trouve les classes aisées.

TF1

20.10 Black Panther : Wakanda Forever



Film fantastique - Etats-Unis - 2022
Avec Letitia Wright, Lupita Nyong'o, Danai Gurira, Angela Bassett
Désespérée, Shuri met tout en oeuvre pour tenter de sauver T'Challa. Mais ses efforts sont vains et le roi meurt quelque temps plus tard. Un an après, alors que Ramonda dénonce et prouve des agissements de l'armée française au Wakanda, Namor, le prince des mers, et ses soldats attaquent une équipe de militaires américains venus exploiter un gisement sous-marin de Vibranium.

M6

20.10 Capital



Présenté par Julien Courbet
Enquête sur le marché du drive et de la livraison de courses, qui convainc de plus en plus de français voulant concilier gain de temps et économies. Les journalistes cherchent à comprendre quelle formule est la plus avantageuse pour faire ses courses. Découverte d'un aspirateur deux en un chinois qui est devenu la star des rayons électroménager.

CANAL+

20.07 Rainmen, vitesse et précipitations



En Formule 1, en MotoGP ou encore lors des 24 Heures du Mans, les pilotes redoutent de concourir par temps pluvieux. C'est sous la pluie que se sont écrites les histoires les plus singulières du sport mécanique. Elle complique en effet la tactique, défie les techniciens et remet le pilote au centre de la performance. Grâce à un entraînement poussé à l'extrême, Ayrton Senna est devenu l'un des pilotes de F1 les plus habiles sur piste mouillée.

PLANÈTE +

TFX

W9

- 08.15 American Pickers, la brocante made in USA
- 10.33 Milliardaires, le règne des geeks
- 12.18 Jules
- 14.17 Rainier III par lui-même
- 15.11 Elle s'appelait Grace Kelly
- 16.13 Au-delà de la mort : les secrets des rituels funéraires
- 18.21 American Pickers, la brocante made in USA
- 19.55 Ingénieurs de l'Antiquité
- 21.47 L'Europe des merveilles

- 08.46 TFX infos
- 08.50 Détox ta maison, 7 jours pour tout ranger
- 12.15 Friends
- 19.02 Petits plats en équilibre
- 19.05 Friends
- 20.05 Petits plats en équilibre
- 20.10 Les visiteurs en Amérique
- 22.00 Les visiteurs : La Révolution



- 11.20 100% poker
- 11.50 Scorpion
- 15.30 La petite histoire de France
- 20.10 Jumeaux mais pas trop
- 22.00 Bohemian Rhapsody

Bélier 21-03 au 20-04

Les démonstrations d'affection vous mettront mal à l'aise. Vous risquez de blesser la sensibilité de votre partenaire.

Taureau 21-04 au 21-05

Les affaires quotidiennes vous absorbent. Ne vous laissez pas submerger par les demandes des autres.

Gémeaux 22-05 au 21-06

Soyez gentil et acceptez que l'on vous aime, ce n'est pas une mauvaise chose !

Cancer 22-06 au 22-07

Inutile de vous montrer agressif pour faire comprendre à vos proches que vous avez besoin d'espace.

Lion 23-07 au 23-08

Vous avez vous-même beaucoup de choses à faire et vous ne pouvez pas vous permettre d'être surchargé par les tâches des autres !

Vierge 24-08 au 23-09

L'harmonie avec votre partenaire est parfaite en ce moment : même les mots sembleront superflus entre vous.

Balance 24-09 au 23-10

Vous vous ferez à votre intuition dans le cadre de votre travail. Soyez vigilant côté finances.

Scorpion 24-10 au 22-11

Ne repouvez pas certains rendez-vous même s'ils vous semblent stressants. Débarassez-vous-en !

Sagittaire 23-11 au 21-12

Tout va bien. Vous êtes en forme. Excellente journée !

Capricorne 22-12 au 20-01

Déléguer les tâches les plus simples à vos collaborateurs si vous voulez éviter le stress.

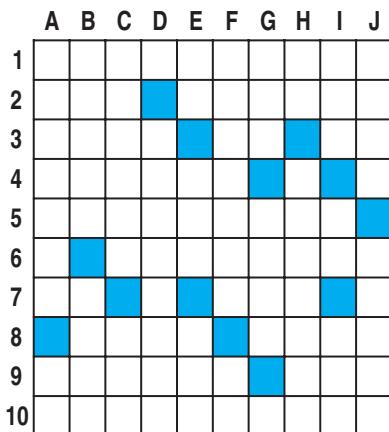
Verseau 21-01 au 18-02

La journée est idéale pour débuter un projet personnel. Tous les déplacements imprévus seront favorisés et il vous faudra saisir les opportunités qui se présenteront à vous !

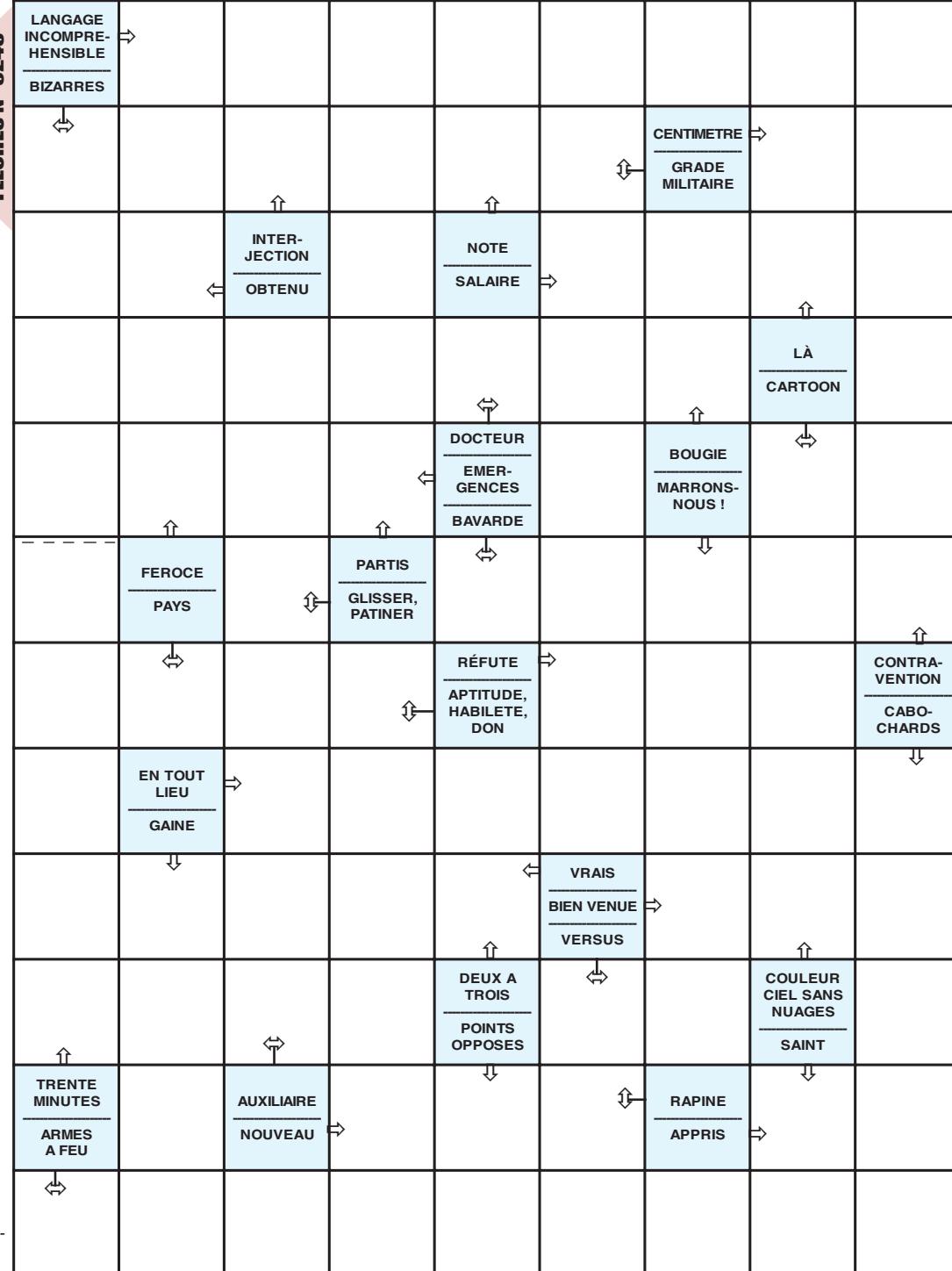
Poissons 19-02 au 20-03

Des éléments inattendus vont surgir. Vous verrez votre situation professionnelle sous un autre angle. En effet, vous aurez enfin la voie libre pour agir comme vous l'entendez, et vous serez en mesure de réaliser vos projets.

Jeux proposés par Chérifa Benghani



FLECHES N° 9243

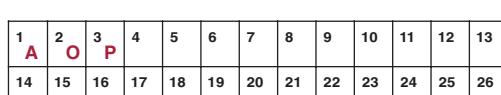


FOUILLIS N° 9243



AGGLOMERATION - AISEMENT - ARRET - ASSISTER - BOURDONNEMENT - BREVET - CENTRER - CHOCOLAT - COLORATION - COUP - DECOUVERTE - ECHO - ECLOSION - FERMIER - GOURDIN - HESITER - MARI - MASSE - MURMURER - NUDITE - ORCHESTRE - PIED - PRINCE - RANGER - RECITATION - RENE - RESIDENCE - RESURRECTION - RUDEMENT - SACRE - SENSATION - SENTIER - SORTIE - SUCRE - SUER - TSAR - VENGEANCE - VICE.

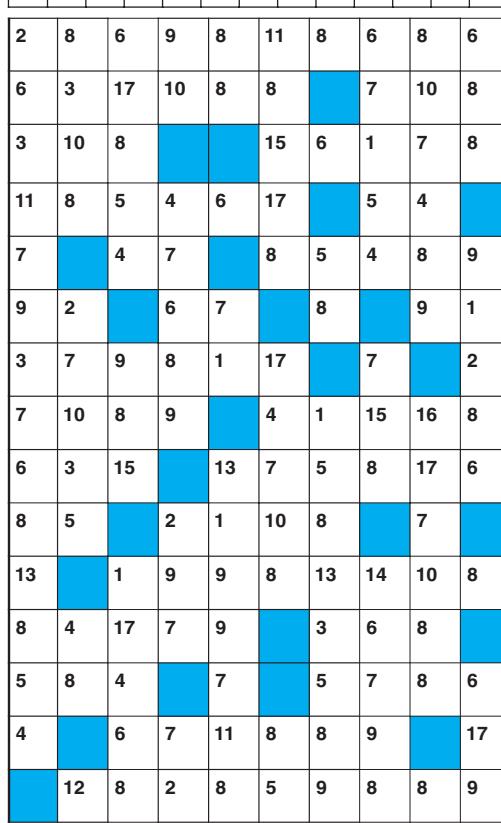
Les 11 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :
 - Mon 1er signifie élevé.
 - Mon 2e, c'est la durée globale.
 - Mon 3e est une mauvaise habitude.
 Mon tout est réel.



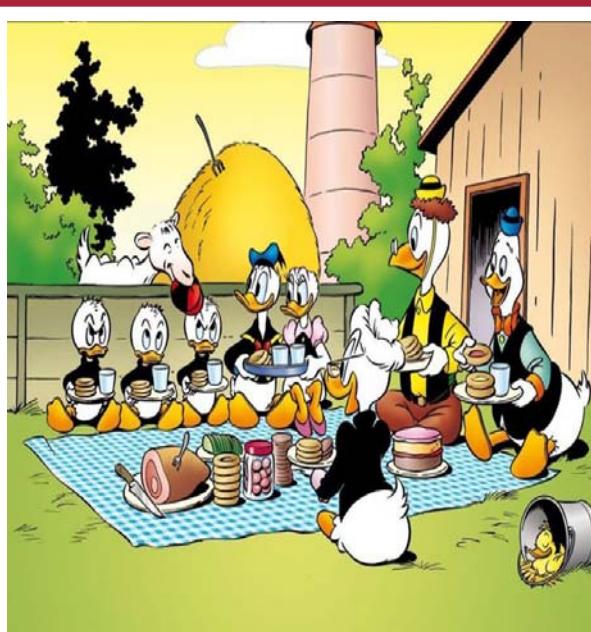
SUDOKU N° 9243



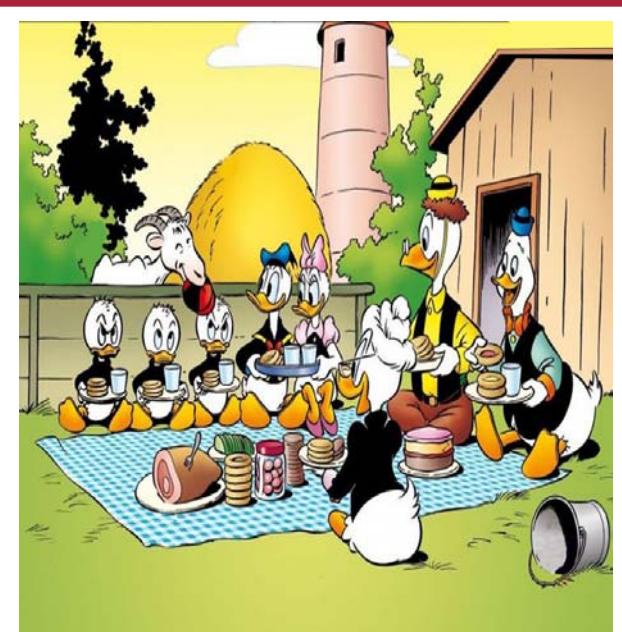
SUDOKU N° 9243



CODÉS N° 9243

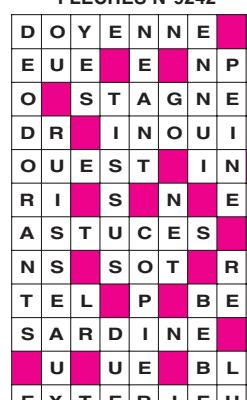


10 ERREURS



LES SOLUTIONS

FLECHES N° 9242



CROISÉS N° 9242



SUDOKU N° 9242



CODÉS N° 9242



FOUILLIS N° 9242:
SAUMON (Seau - Mont)

La foudre fait au moins 69 morts en Inde et au Népal



Au moins 69 personnes sont mortes foudroyées cette semaine dans l'Etat du Bihar, dans l'est de l'Inde, et au Népal voisin, lors de pluies d'une rare intensité, ont déclaré samedi les autorités.

Des crues soudaines et la foudre tuent chaque année des dizaines de personnes, et les scientifiques affirment que le changement climatique est à l'origine de phénomènes météorologiques de plus en plus fréquents et puissants. Les autorités du Bihar en charge de la gestion des catastrophes ont affirmé samedi qu'au moins 61 personnes étaient décédées jeudi et vendredi après avoir été frappées par la foudre.

Au Népal voisin, les autorités ont déclaré samedi à l'AFP que «huit personnes ont été tuées par la foudre» mercredi et jeudi. Selon le département local des services météorologiques indiens, de fortes pluies devraient à nouveau s'abattre samedi sur l'Etat du Bihar.

Le Quotidien

D'ORAN
Edition Nationale d'Information

La famine menace des millions d'Afghans



Après avoir perdu l'aide des Etats-Unis, le Programme alimentaire mondial (PAM) ne pourra plus aider que la moitié des Afghans souffrant de la faim, auxquels il servait déjà depuis des mois des demi-rations faute de fonds, a annoncé à l'AFP sa représentante à Kaboul. «Avec nos ressources actuelles, à peine huit millions de personnes recevront une aide cette année», affirme Mutinta Chimu-

ka, dans le pays où 15 millions d'Afghans sont actuellement en insécurité alimentaire, dont 3,1 millions se trouvent déjà au dernier palier établi par l'ONU avant la famine. «Et ce, uniquement si nous obtenons les versements attendus des autres donateurs», prévient-elle.

Quand Washington avait annoncé en janvier un gel de ses aides à l'étranger et le démantèlement de l'agence qui les organise, USAID, accusée,

sans preuves, par le président Donald Trump de malversations, l'aide alimentaire d'urgence devait être maintenue.

Mais cette semaine, le PAM a rapporté que les Etats-Unis avaient décidé de réduire leur aide alimentaire d'urgence à 14 pays, dont l'Afghanistan, pourtant officiellement selon l'ONU la deuxième plus grande crise humanitaire mondiale derrière le Soudan en guerre.

Les Etats-Unis et l'Iran entament des pourparlers à Oman



Les Etats-Unis et l'Iran ont entamé samedi à Oman des discussions aux enjeux considérables sur le dossier du nucléaire iranien, après des menaces d'une opération militaire américaine en cas d'échec. L'émissaire américain pour le Moyen-Orient, Steve Witkoff, et le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, doivent conduire ces discussions à huis clos à Mascate, la capitale de ce pays du Golfe voisin de l'Iran.

L'agence de presse iranienne IRNA a indiqué que la délégation menée par le chef de la diplomatie iranienne, Abbas Araghchi, avait quitté samedi matin Téhéran pour Mascate.

Les pourparlers seront les premiers à ce niveau entre les deux pays ennemis depuis le retrait américain en 2018, sous la première présidence de Donald Trump, d'un accord conclu en 2015 entre l'Iran et les grandes puissances pour encadrer son programme nucléaire en échange d'une levée des sanctions internationales.

EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

L'ÉQUATION DU NUCLÉAIRE

Dans la tirade de ses menaces adressée au monde entier, le président américain s'évertue à faire plier l'Iran à propos de son programme nucléaire. Il jure de bombarder l'ancienne Perse si elle ne se soumet pas à s'agenouiller devant lui. Pour faire bonne figure, le régime iranien s'est montré a priori conciliant en s'engageant dans des négociations à condition qu'elles soient directes avec lui.

Les pourparlers ont débuté, hier, à Oman avec l'envoyé spécial de Trump. Nul ne sait encore à quoi ils aboutiront, mais on sait d'ores et déjà que les échanges s'ilustreront avec une forte mise en garde américaine contre une volonté iranienne de disposer d'un armement nucléaire. On n'écarte pas non plus la disponibilité de

Téhéran à présenter une apparente docilité pour parer à la menace et pour se dégager des sanctions qu'on lui inflige.

Mais dans cette affaire, le pouvoir américain fait fi d'une injustice flagrante au nom d'une prévention décousue pour garantir la paix dans le monde en général et dans la région moyen-orientale en particulier.

Le grand sujet reprend une persistante théorie selon laquelle ce qui est valable pour les uns ne l'est pas pour les autres pour que la garantie de la suprématie des

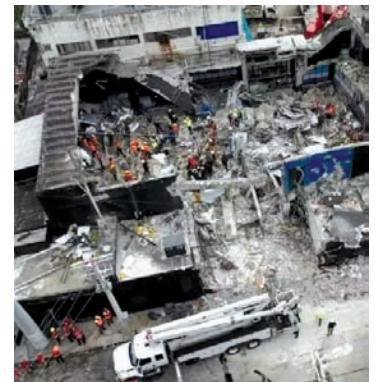
uns sur les autres soit permanente.

La question de l'arme atomique est au centre d'une équation mondiale, impossible à résoudre en l'état, démontrant que la justice est soumise aux intérêts des puissances. Nul ne peut attester que l'Iran sous pression est dirigé par un régime d'anges et nul ne sait quelles sont ses réelles intentions. Mais en même temps aucun ne s'interroge sur le mal-fondé sur la bombe nucléaire aux mains des génocidaires israéliens.

L'Agence internationale de l'énergie atomique n'a jamais été bien avisée pour alerter fouiner du côté de Tel-Aviv.

L'antimilitarisme est un tout. Pour la garantie de la paix, il ne doit pas servir à conforter et élargir l'injustice dans le monde.

Discothèque de Saint-Domingue: un 222^e mort, identifications des corps toujours en cours



L'effondrement d'une discothèque à Saint-Domingue a fait un 222^e mort, ont indiqué vendredi soir les autorités sanitaires, alors que des familles sans nouvelles de leurs proches attendent toujours la fin du processus d'identification des corps.

La présidence dominicaine avait publié un peu plus tôt un rapport dit final sur la catastrophe survenue le 8 avril, faisant état de «221 victimes» et «189 personnes secourues» pendant les «59 heures» de «travail sans discontinuité» des équipes de secours. Mais une 222^e personne est ensuite morte de ses blessures à l'hôpital, a annoncé vendredi soir l'agence de santé nationale.

Vendredi soir, les autorités ont annoncé que 191 autopsies et identifications avaient été réalisées, contre 123 un peu plus tôt. Pour accélérer le processus, 12 médecins légistes ont été embauchés, avaient indiqué le parquet et le ministère de la Santé. Des tables supplémentaires ont également été installées pour les autopsies «qui sont pratiquées sans interruption depuis le début de l'événement», selon le texte.

Des sénateurs demandent une enquête sur le revirement de Donald Trump



Des sénateurs démocrates ont demandé vendredi au gendarme boursier américain de déterminer si Donald Trump avait commis une infraction en encourageant l'achat d'actions juste avant son revirement spectaculaire sur les droits de douane. Les six démocrates, emmenés par la sénatrice du Massachusetts Elizabeth Warren, ont noté dans une lettre adressée à la Securities and Exchange Commission (SEC) que Donald Trump avait écrit sur sa plateforme Truth Social, tôt mercredi, quelques minutes après l'ouverture de Wall Street: «c'est le bon moment pour acheter». Quelques heures plus tard, il annonçait une suspension pour 90 jours des droits de douane supplémentaires à l'encontre de dizaines de pays, à l'exception de la Chine, provoquant un rebond boursier historique. La Maison Blanche a déclaré au Washington Post que le message de Donald Trump visait uniquement à «tranquilliser» le public, et qu'il avait la responsabilité de «rassurer les marchés et les Américains quant à leur sécurité économique».